



Rapport présenté au ministère de
l'Enseignement supérieur
en vertu de la Loi sur les établissements d'enseignement de
niveau universitaire

OCTOBRE 2025

UQAM

Table des matières

États financiers.....	4
Rapport de l'auditeur indépendant.....	5
Système d'information financière universitaire (SIFU).....	14
État du traitement.....	25
Rapport sur la performance.....	29
Grille des indicateurs.....	30
Mesures prises pour l'encadrement des étudiantes et étudiants.....	33
Mesures phares d'encadrement des étudiantes et étudiants.....	34
Autres mesures d'encadrement des étudiantes et étudiants.....	35
Programmes d'activités de recherche.....	39
Principales orientations de recherche.....	40
Réalizations marquantes sur le plan de la recherche.....	41
Rayonnement de la recherche et de la création.....	45
Rapport sur les perspectives de développement.....	48
Priorités de développement.....	49
Orientations en lien avec les objectifs de la Politique québécoise de financement des universités (PQFU).....	55
Plan stratégique 2024-2029.....	58

États financiers

Rapport de l'auditeur indépendant

Rapport de mission de procédures convenues à l'égard de l'information financière

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

Au ministère de l'Enseignement supérieur

Objectif du présent rapport de mission de procédures convenues

Notre rapport vise uniquement à aider le ministère de l'Enseignement supérieur à déterminer si l'information financière présentée aux pages 1 à 4, aux annexes 12 et 12a et aux comptes 402, 403, 404, 406 et 409 du Système d'information financière des universités (SIFU) 2024-2025 de l'Université du Québec à Montréal (ci-après l'« université ») est conforme aux états financiers audités de l'université. Il est possible que ce rapport ne puisse se prêter à un usage autre.

Responsabilités du donneur de mission et de la partie responsable

L'université a confirmé que les procédures convenues étaient appropriées par rapport à l'objectif de la mission.

L'université est responsable des objets considérés visés par les procédures convenues mises en œuvre.

Responsabilités du professionnel en exercice

Nous avons réalisé la mission de procédures convenues conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4400, *Missions de procédures convenues*. Une mission de procédures convenues implique la mise en œuvre des procédures convenues avec l'université ainsi que la communication des constatations dans un rapport, c'est-à-dire les résultats factuels de la mise en œuvre des procédures convenues. Nous ne faisons aucune déclaration quant au caractère approprié des procédures convenues.

La mission de procédures convenues ne constitue pas une mission de certification. Par conséquent, nous n'exprimons aucune opinion ou conclusion fournissant une assurance.

Si nous avons mis en œuvre des procédures supplémentaires, nous aurions pu prendre connaissance d'autres éléments que nous vous aurions communiqués.

Éthique professionnelle et gestion de la qualité

Nous nous sommes conformés aux règles ou au code de déontologie applicables à l'exercice de l'expertise comptable et se rapportant aux missions de certification, qui sont publiés par les différents organismes professionnels comptables, lesquels reposent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle.

Notre cabinet applique la Norme canadienne de gestion de la qualité (NCGQ) 1, *Gestion de la qualité par les cabinets qui réalisent des audits ou des examens d'états financiers, ou d'autres missions de certification ou de services connexes*. Cette norme exige du cabinet qu'il conçoive, mette en place et fasse fonctionner un système de gestion de la qualité qui comprend des politiques et des procédures en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

Procédures et constatations

Nous avons mis en œuvre les procédures décrites en annexe, qui ont été convenues avec l'université à l'égard du SIFU. Les constatations résultant de la mise en œuvre des procédures convenues figurent également en annexe du présent rapport.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 25 septembre 2025

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A138737

ANNEXE – PROCÉDURES CONVENUES ET CONSTATATIONS PORTANT SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE

N°	Postes	Procédures	Constatations
1	Concordance du SIFU par rapport aux états financiers audités (sous-section 4.1 du mandat)	Obtenir le plus récent SIFU de l'université.	
		Compléter l'outil interactif « Formulaire_Explication des écarts » (format Excel).	Se référer à l'annexe du présent rapport.
		À partir de l'état de la situation financière du SIFU (page 1) et des états financiers audités, comparer les totaux respectifs des actifs à court terme, des actifs à long terme, des passifs à court terme, des passifs à long terme et du total des soldes de fonds, et ce, par fonds ainsi que pour la colonne « total des fonds ». Advenant le cas où une université ne présente pas dans ses états financiers audités l'information financière par fonds, le professionnel en exercice devra comparer ces totaux, pour chacun des fonds, avec la balance de vérification de l'université et comparer la colonne « total des fonds » aux états financiers audités.	Présentation des subventions à long terme au SIFU et à court terme dans les états financiers de l'université. Écart de 6 705 010 \$ entre l'actif à long terme du SIFU et l'actif à court terme des états financiers dans le fonds de fonctionnement.
		À partir des produits et charges du SIFU (pages 2 et 3) et des états financiers audités, comparer les totaux respectifs des produits (sans distinction des « autres produits » que l'on retrouve dans certains états financiers audités), des charges et de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges, et ce, par fonds ainsi que pour la colonne « total des fonds ». Advenant le cas où une université ne présente pas dans ses états financiers	Aucune anomalie relevée.

N°	Postes	Procédures	Constatations
		<p>audités l'information financière par fonds, le professionnel en exercice devra comparer ces totaux, pour chacun des fonds, avec la balance de vérification de l'université et comparer la colonne « total des fonds » aux états financiers audités.</p>	
		<p>À partir de l'évolution des soldes de fonds du SIFU (page 4) et des états financiers audités, comparer les totaux respectifs des soldes de fonds à la fin de l'exercice, et ce, par fonds ainsi que pour la colonne « total des fonds ». Advenant le cas où une université ne présente pas dans ses états financiers audités l'information financière par fonds, le professionnel en exercice devra comparer ces totaux, pour chacun des fonds, avec la balance de vérification de l'université et comparer la colonne « total des fonds » aux états financiers audités.</p>	Aucune anomalie relevée.
		<p>Une capture d'écran des deux tableaux de l'onglet « Tableaux de concordance SIFU – EF » doit être jointe aux conclusions du professionnel en exercice.</p>	Se référer à l'annexe du présent rapport.
2	Concordance entre les annexes 12 et 12a du SIFU (sous-section 4.2 du mandat)	<p>Volet 1</p> <p>Retracer chacun des montants inscrits à l'annexe 12a aux résolutions qui auront été fournies au préalable par l'université.</p>	

N°	Postes	Procédures	Constatations
		<p>Dans le cas où des montants ne sont corroborés par aucune résolution, demander, pour chacun de ces montants, une confirmation signée du responsable des ressources financières quant à la nature et à l'utilisation des sommes. Inscrire aux constatations sur les procédures convenues le nombre de confirmations signées obtenues de l'université et les annexer au rapport.</p>	<p>Confirmation signée du responsable des ressources financières quant à la nature et à l'utilisation des sommes.</p>
		<p>Volet 2</p> <p>Comparer le total à la ligne 17 de la colonne 6 de l'annexe 12a avec le total à la ligne 7 de la colonne 6 de l'annexe 12.</p>	<p>Aucune anomalie relevée.</p>
		<p>Comparer le total à la ligne 23 de la colonne 6 de l'annexe 12a avec le total à la ligne 12 de la colonne 1 de l'annexe 12.</p>	<p>Aucune anomalie relevée.</p>
		<p>Advenant un écart entre les annexes 12 et 12a, et que l'écart n'est pas dû au fait que l'annexe 12a indique seulement les virements interfonds de plus de 100 000 \$, faire corriger ces annexes par l'université. Consigner aux constatations sur les procédures convenues les corrections effectuées ou les écarts relevés.</p>	<p>Aucune anomalie relevée.</p>
3	<p>Inscription des montants forfaitaires des étudiants internationaux (sous-section 4.3.1 du mandat)</p>	<p>Obtenir de l'université les listes des montants par étudiant présentés aux comptes 402 et 404.</p>	
		<p>Recalculer le total des listes et comparer ces totaux avec les montants aux comptes 402 et 404 respectivement. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université.</p>	<p>Écart total de 712 589 \$ entre les listes et les montants aux comptes 402 et 404.</p>

N°	Postes	Procédures	Constatations
		À partir de ces listes, sélectionner 10 montants. Pour chaque sélection, vérifier la concordance entre le statut de l'étudiant à son dossier et la définition d'un étudiant international (aussi appelé « étudiant étranger ») de la sous-section 4.3.1.	Aucune anomalie relevée.
		Retracer la facture de l'étudiant international émise par l'université et l'encaissement du montant forfaitaire facturé au cours de l'exercice et recalculer le montant excédant le seuil établi à la sous-section 3.5 des Règles budgétaires.	Aucune anomalie relevée.
		Comparer les montants (excédant le seuil) ainsi recalculés aux montants apparaissant aux listes des comptes 402 et 404 respectivement.	Aucune anomalie relevée.
		Consigner aux constatations sur les procédures convenues la nature et les montants des opérations ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation</i> du SIFU, et ce, pour chacun des tests ayant échoué.	Voir les constatations ci-dessus.
3	Inscription des montants forfaitaires des étudiants canadiens non résidents du Québec (sous-section 4.3.2 du mandat)	Obtenir une liste des montants par étudiant présentés au compte 403.	Aucune anomalie relevée.
		Recalculer le total de la liste et comparer ce total avec le montant au compte 403. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université.	Écart de 84 807 \$ entre les listes et le montant au compte 403.
		Sélectionner 10 montants. Pour chaque sélection, vérifier la concordance entre le statut de l'étudiant à son dossier et la définition d'un étudiant canadien non résident du Québec.	Aucune anomalie relevée.

N°	Postes	Procédures	Constatations
		Retracer la facture de l'étudiant et l'encaissement du montant forfaitaire facturé au cours de l'exercice, qui doit correspondre aux montants établis à la sous-section 3.4 des Règles budgétaires.	Aucune anomalie relevée.
		Comparer ce montant à celui apparaissant à la liste du compte 403.	Aucune anomalie relevée.
		Consigner aux constatations sur les procédures convenues la nature et les montants des opérations ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation</i> du SIFU, et ce, pour chacun des tests ayant échoué.	Voir les constatations ci-dessus.
3	Inscription des montants forfaitaires au tarif majoré des étudiants canadiens non résidents du Québec (sous-section 4.3.3 du mandat)	Obtenir une liste des montants par étudiant présentés au compte 409.	S. O.
		Recalculer le total de la liste et comparer ce total avec le montant au compte 409. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université.	S. O.
		Sélectionner 10 montants. Pour chaque sélection, vérifier la concordance entre le statut de l'étudiant à son dossier et la définition d'un étudiant canadien non résident du Québec	S. O.
		Pour chaque sélection, retracer la facture de l'étudiant et l'encaissement du montant des droits de scolarité facturés au cours de l'exercice.	S. O.
		Comparer ce montant à celui apparaissant à la liste du compte 409 fournie par l'université. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université.	S. O.

N°	Postes	Procédures	Constatations
		Consigner aux constatations sur les procédures convenues la nature et les montants des opérations ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation</i> du SIFU, et ce, pour chacun des tests ayant échoué.	S. O.
3	Inscription des droits de scolarité des étudiants déréglés (sous-section 4.3.4 du mandat)	Obtenir une liste des montants par étudiant présentés au compte 406.	
		Recalculer le total de la liste et comparer ce total avec le montant au compte 406. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université.	Écart de 860 304 \$ entre les listes et le montant au compte 404.
		Sélectionner 10 montants. Pour chaque sélection, vérifier la concordance entre le statut de l'étudiant à son dossier et la définition d'un étudiant déréglé.	Aucune anomalie relevée.
		Pour chaque sélection, retracer la facture de l'étudiant et l'encaissement du montant des droits de scolarité facturés au cours de l'exercice.	L'encaissement pour un étudiant n'a pas été reçu en totalité en date du rapport.
		Comparer ce montant à celui apparaissant à la liste du compte 406 fournie par l'université. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université.	Aucune anomalie relevée.
		Consigner aux constatations sur les procédures convenues la nature et les montants des opérations ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation</i> du SIFU, et ce, pour chacun des tests ayant échoué.	Voir les constatations ci-dessus.

Systeme d'information financière universitaire (SIFU)

Université du Québec à Montréal

**Systeme d'information financière des universités
2024-2025**



Responsable des ressources financières

26-09-2025
Date

Enseignement
supérieur
Québec 

Université du Québec à Montréal
ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE
au 30 avril 2025
en \$

ACTIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
Actif à court terme										
1	Encaisse (001)	s/o	24 564 657	-	-	-	-		24 564 657	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	-	-	-	-	-		-	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	-	-	-	-	-		-	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	-	-	-	-	-		-	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note#2 (annexe 20)	32 239 864	---	---	---	---		32 239 864	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	10 047 410	---	---	---	---		10 047 410	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	6 391 548	(112 890)	26 230 772	-	-		32 509 430	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	-	-	-	-	-		-	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	s/o	-	82 456 612	31 387 636	-	-	(113 844 248)	-	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	5 187 155	831 860	1 896 201	-	-		7 915 217	10
11	Stocks (075)	s/o	131 463	-	---	-	-		131 463	11
Total de l'actif court terme			78 562 098	83 175 583	59 514 609	-	-	(113 844 248)	107 408 041	
Actif à long terme										
12	Frais reportés (080)	s/o	762 959	-	1 741	-	-		764 700	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	-	6 705 010	-	-	-		6 705 010	13
14	Placements à long terme (125, 130)	s/o	-	-	55 532 089	-	-		55 532 089	14
15	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	3 649 676	-	-	-	-		3 649 676	15
16	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	-	-	-	-	-		-	16
17	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	674 863 526	---	---		674 863 526	17
18	Logiciel-service (106)	s/o	---	---	-	---	---		-	18
19	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	-	-	-	-	-		-	19
20	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	-	-	-	-	-		-	20
21	TOTAL DE L'ACTIF		82 974 733	89 880 593	789 911 965	-	-	(113 844 248)	848 923 043	21

Université du Québec à Montréal
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
au 30 avril 2025
en \$

PASSIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
Passif à court terme										
22	Découvert de banque (201)	s/o	-	-	-	-	-		-	22
23	Emprunts à court terme (205, 206)	Note#4 (annexe 20)	-	-	-	-	-		-	23
24	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	273 581	-	9 727 289	-	-		10 000 870	24
25	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note#2 (annexe 20)	21 029 394	---	---	---	---		21 029 394	25
26	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	42 993 889	3 824 218	---	-	-		46 818 107	26
27	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	-	-	---	-	-		-	27
28	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	31 538 168	930 493	10 117 870	-	-		42 586 531	28
29	Produits reportés (260)	Annexe 7	4 716 284	-	---	---	-		4 716 284	29
30	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	-	83 737 630	-	-	-		83 737 630	30
31	Portion de la dette exigible à court terme (313, 314)	s/o	-	-	232 500	-	-		232 500	31
32	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	113 844 248	-	-	-	-	(113 844 248)	-	32
Total du passif à court terme			214 395 564	88 492 342	20 077 659	-	-	(113 844 248)	209 121 316	
Passif à long terme										
33	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	97 505 000	-	-	-	-		97 505 000	33
34	Dettes à long terme (315, 320, 321, 325, 330)	s/o	-	-	147 682 293	-	-		147 682 293	34
35	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335; 336)	s/o	-	-	-	-	-		-	35
36	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	---	-	457 507 350	---	---		457 507 350	36
37	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	-	-	-	-	-		-	37
38	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	-	-	-	-	-		-	38
39 TOTAL DU PASSIF			311 900 564	88 492 342	625 267 302	-	-	(113 844 248)	911 815 959	39
SOLDES DE FONDS¹										
40	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	32 823 619	1 388 251	46 753 970	-	-	-	80 965 840	40
41	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	---	---	---	-	-	-	-	41
42	Non grevé d'affectation (FF et AF)	s/o	(261 749 450)	---	---	---	-	-	(261 749 450)	42
43	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	---	---	---	-	-	-	-	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	---	---	---	-	---	-	-	44
45	Investi en immobilisations (FI)	s/o	---	---	117 890 694	---	---	-	117 890 694	45
46 TOTAL DES SOLDES DE FONDS			(228 925 831)	1 388 251	164 644 664	-	-	-	(62 892 916)	46
47 TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS			82 974 733	89 880 593	789 911 965	-	-	(113 844 248)	848 923 043	47

Note 1: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	s/o	67 153 331	---	---	---	---	67 153 331	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	s/o	20 017 030	---	---	---	---	20 017 030	2
3	Montants forfaitaires au tarif préférentiel des étudiants canadiens non-résidents du Québec (40)	s/o	4 838 230	---	---	---	---	4 838 230	3
4	Montants supplémentaires facturés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10 % du forfaitaire international) (40)	s/o	469 254	---	---	---	---	469 254	4
5	Droits de scolarité des étudiants dérèglementés (406)	s/o	13 560 329	---	---	---	---	13 560 329	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes autofinancés et donnant droit à des crédits (40)	s/o	-	---	---	---	---	-	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	s/o	-	---	---	---	---	-	7
8	Montants forfaitaires au tarif majoré des étudiants canadiens non-résidents du Québec (40)	s/o	-	---	---	---	---	-	8
9	Montants discrétionnaires additionnels pouvant être exigés des étudiants canadiens non-résidents du Québec soumis au forfaitaire majoré (41)	s/o	-	---	---	---	---	-	9
10	Montants discrétionnaires additionnels pouvant être exigés des étudiants internationaux soumis au forfaitaire international (4)	s/o	4 626 583	---	---	---	---	4 626 583	10
11	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	s/o	25 231 737	---	---	---	---	25 231 737	11
12	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	s/o	2 000 077	-	-	-	-	2 000 077	12
13	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS		137 896 572	-	-	-	-	137 896 572	13
14	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	375 348 599	19 717 682	-	---	---	395 066 281	14
15	Autres subventions provinciales (405, 410, 411, 427, 495, 496, 497)	s/o	229 594	24 720 408	14 094 482	-	-	39 044 484	15
16	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423)	s/o	4 986 894	41 083 455	-	-	-	46 070 349	16
17	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429, 431)	s/o	37 043	5 063 763	-	-	-	5 100 805	17
18	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	-	---	---	-	18
	Amortissement des apports reportés afférent aux immobilisations:								
19	Ministère (530)	s/o	---	---	21 424 876	---	---	21 424 876	19
20	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (53)	s/o	---	---	274 824	---	---	274 824	20
21	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	881 050	---	---	881 050	21
22	Autres (533)	s/o	---	---	75 491	---	---	75 491	22
23	TOTAL DES SUBVENTIONS		380 602 130	90 585 307	36 750 722	-	-	507 938 160	23
24	Intérêts et dividendes (435)	s/o	638 992	-	3 004 802	-	-	3 643 794	24
25	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	-	-	-	-	-	-	25
26	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	-	-	-	---	-	-	26
27	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	-	9 254 679	-	-	-	9 254 679	27
28	Produits non gouvernementaux (430)	Note#1 (annexe 20)	15 288	10 904 850	(29 717)	-	-	10 890 421	28
29	Gains sur vente de placements (526)	s/o	-	-	-	-	-	-	29
30	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	-	---	---	-	30
31	Recouvrement et transfert des coûts indirects (465, 471, 865, 866)	s/o	4 936 570	(4 936 570)	---	---	---	-	31
32	Ventes externes (460)	s/o	31 009 651	895 728	1 943 125	---	-	33 848 504	32
33	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	1 029 240	-	-	-	-	1 029 240	33
34	TOTAL DES PRODUITS AUTRES		37 629 740	16 118 688	4 918 210	-	-	58 666 637	34
35	TOTAL DES PRODUITS		556 128 442	106 703 995	41 668 932	-	-	704 501 369	35

de l'exercice terminé le 30 avril 2025

en \$

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total	
			1	2	3	4	5	6	7	
1	Masse salariale									1
2	Direction	s/o	22 050 306	269 951	---	---	---		22 320 257	2
3	Gérance	s/o	-	-	---	---	---		-	3
4	Enseignants-chercheurs	s/o	171 632 730	2 812 085	---	---	---		174 444 815	4
5	Chargés de cours	s/o	46 180 449	2 718 318	---	---	---		48 898 767	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	4 103 468	5 452 715	---	---	---		9 556 183	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	8 566 896	9 059 191	---	---	-		17 626 087	7
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	58 887 140	17 648 984	---	---	-		76 536 125	8
9	Personnel de soutien technique	s/o	27 026 176	1 106 407	---	---	-		28 132 583	9
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	20 320 794	765 211	---	---	---		21 086 005	10
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	7 090 521	-	---	---	---		7 090 521	11
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	79 664 177	6 779 011	---	---	-		86 443 188	12
13	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 70)	s/o	4 895 903	1 580 592	---	---	-		6 476 495	13
14	TOTAL DE LA MASSE SALARIALE ET DES AVANTAGES SOCIAUX		450 418 561	48 192 465	-	-	-	-	498 611 026	14
15	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	1 057 000	---	---	---	---		1 057 000	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	805	-	---	---	-		805	16
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	-	460 014	---	---	-		460 014	17
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	529 596	134 507	---	---	-		664 103	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	5 959 785	5 828 465	---	---	-		11 788 250	19
20	Bourses (735)	s/o	11 206 805	29 316 149	---	---	-		40 522 954	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	6 377 469	7 979 022	-	-	-		14 356 491	21
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	12 706 529	3 862 566	---	---	-		16 569 095	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	2 083 029	-	---	---	-		2 083 029	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	s/o	25 516 097	5 837 234	-	---	-		31 353 331	24
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	3 648 134	130 576	---	---	-		3 778 710	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	14 720 649	142 404	---	---	-		14 863 053	26
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	3 353 614	7 409	---	---	-		3 361 022	27
28	Location-exploitation (830)	s/o	58 334	54 275	---	---	-		112 609	28
29	Charges relatives à l'infonuaigique (867)	s/o	---	---	-	---	---		-	29
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	-	-	-	-	-		-	30
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note#3 (annexe 20)	-	-	9 090 642	---	-		9 090 642	31
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note#3 (annexe 20)	-	-	-	---	---		-	32
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	s/o	954 286	-	9 061 818	-	-		10 016 104	33
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	-	-	-	-	-		-	34
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	---	---	-	---	---		-	35
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	---	---	41 969 993	---	---		41 969 993	36
37	Amortissement d'un actif incorporel logiciel (896)	s/o	---	---	-	---	---		-	37
38	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	1 535 928	25 812	-	-	-		1 561 740	38
39	TOTAL DES AUTRES CHARGES		89 708 061	53 778 432	60 122 453	-	-	-	203 608 946	39
40	Ventes internes (878) ²	s/o	(3 441 610)	(281 046)	---	---	-		(3 722 656)	40
41	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 868, 873, 894, 895)	s/o	2 301 534	1 421 122	-	-	-		3 722 656	41
42	Gains et pertes latents (879)	s/o	-	-	-	-	-		-	42
43	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents		88 567 984	54 918 508	60 122 453	-	-	-	203 608 946	43
44	TOTAL DES CHARGES		538 986 545	103 110 973	60 122 453	-	-	-	702 219 971	44
45	EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES		17 141 897	3 593 022	(18 453 521)	-	-	-	2 281 398	45

Note Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note : Le montant total des ventes internes présenté à la ligne 40 doit être annulé par le montant total des achats internes présenté à la ligne 41.

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE	(219 273 878)	4 165 491	158 582 074	-	-	-	(56 526 313)	1
2	Redressement des années précédentes (comptes 306, 307 et 308)	Annexe 11 -	-	-	-	-	-	-	2
3	Solde de fonds redressé	(219 273 878)	4 165 491	158 582 074	-	-	-	(56 526 313)	3
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3 556 128 442	106 703 995	41 668 932	-	-	-	704 501 369	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4 538 986 545	103 110 973	60 122 453	-	-	-	702 219 971	5
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	17 141 897	3 593 022	(18 453 521)	-	-	-	2 281 398	6
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages compl. de retraite (309)	s/o (8 648 000)	---	---	---	---		(8 648 000)	7
8	Apports reçus à titre de dotations (compte 311)	s/o -	-	-	-	-		-	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables (compte 312)	s/o -	-	-	-	-		-	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a -	-	24 516 110	-	-		24 516 110	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a 18 145 849	6 370 261	-	-	-		24 516 110	11
12	Sous-total	(9 651 952)	(2 777 239)	6 062 589	-	-	-	(6 366 602)	12
13	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	(228 925 831)	1 388 251	164 644 664	-	-	-	(62 892 916)	13

RÉPARTITION DES SOLDES DE FONDS²

14	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8 32 823 619	1 388 251	46 753 970	-	-		80 965 840	14
15	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o ---	---	---				-	15
16	Non grevé d'affectation (FF et AF)	s/o (261 749 450)	---	---	---			(261 749 450)	16
17	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o ---	---	---	-			-	17
18	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o ---	---	---		---		-	18
19	Investi en immobilisations (FI)	s/o ---	---	117 890 694	---	---		117 890 694	19
20	TOTAL DES SOLDES DE FONDS	(228 925 831)	1 388 251	164 644 664	-	-	-	(62 892 916)	20

Note : Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note : Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice. Ces montants doivent être saisis manuellement.

Université du Québec à Montréal
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2025
en \$

Annexe 1

	Enseignement-Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Soutien institutionnel (administration)	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Soutien institutionnel (terrains et bâtiments)	Total	
	1	3	4	5	6	7	8	9	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglemés) (401)	67 153 331	---	-	-	---	---	67 153 331	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglemés (402)	---	---	20 017 030	---	---	---	20 017 030	2
3	Montants forfaitaires au tarif préférentiel des étudiants canadiens non-résidents du Québec (403)	---	---	4 838 230	---	---	---	4 838 230	3
4	Montants supplémentaires facturés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10 % du forfaitaire international) (404)	---	---	469 254	---	---	---	469 254	4
5	Droits de scolarité des étudiants déréglemés (406)	-	---	13 560 329	-	---	---	13 560 329	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes autofinancés et donnant droit à des crédits (407)	-	---	-	-	---	---	-	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	-	---	-	-	---	---	-	7
8	Montants forfaitaires au tarif majoré des étudiants canadiens non-résidents du Québec (409)	-	---	-	-	---	---	-	8
9	Montants discrétionnaires additionnels pouvant être exigés des étudiants canadiens non-résidents d Québec soumis au forfaitaire majoré (412)	-	---	-	-	---	---	-	9
10	Montants discrétionnaires additionnels pouvant être exigés des étudiants internationaux soumis au forfaitaire international (413)	-	---	4 626 583	-	---	---	4 626 583	10
11	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	2 192 950	-	15 561 767	-	7 477 020	-	25 231 737	11
12	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	508 766	-	1 491 312	-	-	-	2 000 077	12
13	Total des produits provenant des étudiants	69 855 047	-	60 564 505	-	7 477 020	-	137 896 572	13
14	Subventions du Ministère (515)	247 317 730	32 302 788	39 065 482	-	12 626 212	44 036 387	375 348 599	14
15	Autres subventions provinciales (405, 410, 427, 495, 496, 497)	186 877	-	-	42 717	-	-	229 594	15
16	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	4 731 489	-	-	255 406	-	-	4 986 894	16
17	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429)	20 000	-	10 643	6 400	-	-	37 043	17
18	Total des subventions	252 256 096	32 302 788	39 076 125	304 523	12 626 212	44 036 387	380 602 130	18
19	Intérêts et dividendes (435)	---	---	638 992	-	-	---	638 992	19
20	Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	-	---	---	---	-	20
21	Produits provenant du fonds de dotation (445)	-	-	-	-	-	---	-	21
22	Produits provenant d'une fondation (446)	-	-	-	-	-	-	-	22
23	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	15 288	-	-	-	-	-	15 288	23
24	Gains sur vente de placement (526)	---	---	-	---	---	---	-	24
25	Recouvrement des coûts indirects (465, 471)	1 805 409	-	2 756 886	374 275	-	---	4 936 570	25
26	Ventes externes (460)	5 245 296	1 464 688	397 020	5 026 614	1 687 146	16 913 092	31 009 651	26
27	Autres produits (466, 470)	144 627	5 906	657 753	-	-	126 097	1 029 240	27
28	Total des produits autres	7 210 620	1 470 595	4 450 651	5 400 888	1 687 146	370 651	37 629 740	28
29	TOTAL DES PRODUITS	329 321 763	33 773 383	104 091 281	5 705 411	21 790 378	17 039 188	556 128 442	29

Université du Québec à Montréal
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2025
en \$

Annexe 2

	Enseignement-Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Soutien institutionnel (administration)	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Total		
	1	3	4	5	6	7	8	9		
1	Masse salariale								1	
2	Direction	4 605 117	3 438 928	10 101 579	360 667	879 564	492 963	2 171 487	22 050 306	2
3	Gérance	-	-	-	-	-	-	-	-	3
4	Enseignants-chercheurs	171 587 297	-	45 433	-	-	-	-	171 632 730	4
5	Chargés de cours	46 176 339	-	4 000	-	110	-	-	46 180 449	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	1 532 298	48 455	236 116	1 229 868	1 023 815	-	32 916	4 103 468	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	7 517 869	224 881	251 444	119 686	416 497	36 521	-	8 566 896	7
8	Personnel professionnel non enseignant	22 882 769	13 001 568	14 031 827	1 599 262	4 858 189	283 204	2 230 321	58 887 140	8
9	Personnel de soutien technique	8 517 433	10 018 870	4 277 773	255 194	1 071 925	403 187	2 481 794	27 026 176	9
10	Personnel de soutien de bureau	11 782 198	1 921 264	4 722 944	355 518	680 833	255 085	602 951	20 320 794	10
11	Personnel de métier et ouvrier	480 033	113 894	14 570	-	175 839	1 123 435	5 182 751	7 090 521	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	56 039 129	7 614 210	8 834 037	765 069	2 385 623	615 420	3 410 689	79 664 177	12
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	2 685 018	788 836	452 088	272 084	417 127	48 370	232 380	4 895 903	13
14	Total de la masse salariale et des avantages sociaux	333 805 500	37 170 905	42 971 811	4 957 348	11 909 522	3 258 185	16 345 290	450 418 561	14
15	Avantages sociaux futurs (704)	-	-	1 057 000	-	-	-	-	1 057 000	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	805	-	-	-	-	-	-	805	16
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	-	-	-	-	-	-	-	-	17
18	Formation et perfectionnement (710)	163 543	1 578	298 632	44 399	4 328	-	17 117	529 596	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	4 289 669	45 380	913 004	523 668	144 945	15 545	27 574	5 959 785	19
20	Bourses (735)	10 917 093	1 000	9 500	142 870	136 342	-	-	11 206 805	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	2 107 199	1 152 305	1 577 697	5 191	1 486 948	37 300	10 829	6 377 469	21
22	Fournitures et matériel (745)	3 415 151	6 632 474	363 963	272 597	392 297	134 348	1 495 699	12 706 529	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	41 963	561 167	-	56 050	29 210	1 242 492	152 147	2 083 029	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	4 066 615	448 527	6 015 096	416 256	160 636	2 135 650	12 273 318	25 516 097	24
25	Volumes et périodiques (750)	177 722	3 455 361	5 749	8 812	196	-	295	3 648 134	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	382 676	573 177	8 072	103 438	52 935	1 834 669	11 765 683	14 720 649	26
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	27 434	250	3 515	26 879	46 322	3 573	3 245 640	3 353 614	27
28	Location-exploitation (830)	7 583	-	1 337	1 556	23 913	-	23 945	58 334	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	-	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	-	-	-	-	-	-	-	-	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-	-	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	20 284	35 710	702 634	61 586	29 646	103 528	898	954 286	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	-	33
34	Autres charges (860, 870)	(77 253)	-	1 347 631	-	-	265 190	360	1 535 928	34
35	Total des charges autres	25 540 484	12 906 929	12 303 829	1 663 304	2 507 717	5 772 294	29 013 503	89 708 061	35
36	Ventes internes (878)	(536 394)	(770 332)	(78)	(610 145)	(28 912)	(1 321 326)	(174 424)	(3 441 610)	36
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	1 102 045	124 395	522 601	310 780	88 486	30 113	123 113	2 301 534	37
38	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-	-	38
39	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes	26 106 135	12 260 992	12 826 353	1 363 940	2 567 291	4 481 081	28 962 192	88 567 984	39
40	TOTAL DES CHARGES	359 911 635	49 431 897	55 798 164	6 321 288	14 476 813	7 739 266	45 307 482	538 986 545	40

Université du Québec à Montréal
 Produits par fonction - Fonds avec restrictions
 de l'exercice terminé le 30 avril 2025
 en \$

Annexe 3

		Enseignement-Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Soutien institutionnel (administration)	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Soutien institutionnel (terrains et bâtiments)	Total	
		1	3	4	5	6	7	8	9	
1	Autres frais facturés aux étudiants (459)	-	-	-	-	-	-	-	-	1
2	Total des produits provenant des étudiants	-	-	-	-	-	-	-	-	2
3	Subvention du Ministère (515)	14 077 371	-	-	5 640 311	-	---	-	19 717 682	3
4	Autres subventions provinciales (405, 410, 427, 495, 496, 497)	24 408 963	-	46 028	240 417	25 000	-	-	24 720 408	4
5	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	40 837 597	-	-	245 858	-	-	-	41 083 455	5
6	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (424, 426, 428, 429)	4 863 763	-	200 000	-	-	-	-	5 063 763	6
7	Total des subventions	84 187 694	-	246 028	6 126 586	25 000	-	-	90 585 307	7
8	Intérêts et de dividendes (435)	-	-	-	-	-	-	-	-	8
9	Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	-	---	---	---	---	-	9
10	Produits provenant du fonds de dotation (445)	-	-	-	-	-	-	-	-	10
11	Produits provenant d'une fondation (446)	9 239 879	-	-	11 725	3 075	-	-	9 254 679	11
12	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	10 690 193	-	-	199 408	15 250	-	-	10 904 850	12
13	Gains sur vente de placements (526)	---	---	-	---	---	---	---	-	13
14	Transfert de coûts indirects (865, 866)	(4 685 520)	-	-	(251 049)	-	-	-	(4 936 570)	14
15	Ventes externes (460)	895 728	-	-	-	-	-	-	895 728	15
16	Autres produits (466, 470)	-	-	-	-	-	-	-	-	16
17	Total des produits autres	16 140 279	-	-	(39 916)	18 325	-	-	16 118 688	17
18	TOTAL DES PRODUITS	100 327 972	-	246 028	6 086 670	43 325	-	-	106 703 995	18

Université du Québec à Montréal
Charges par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2025
en \$

		Enseignement-Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Soutien institutionnel (administration)	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Soutien institutionnel (terrains et bâtiments)	Total	
		1	3	4	5	6	7	8	9	
1	Masse salariale									1
2	Direction	267 657	-	-	2 294	-	-	-	269 951	2
3	Gérance	-	-	-	-	-	-	-	-	3
4	Enseignants-chercheurs	2 812 085	-	-	-	-	-	-	2 812 085	4
5	Chargés de cours	2 694 877	-	12 800	10 641	-	-	-	2 718 318	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	5 436 904	-	-	15 811	-	-	-	5 452 715	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	8 615 606	-	-	438 826	4 759	-	-	9 059 191	7
8	Personnel professionnel non enseignant	16 148 879	-	4 430	1 405 800	89 875	-	-	17 648 984	8
9	Personnel de soutien technique	1 057 287	-	-	48 666	453	-	-	1 106 407	9
10	Personnel de soutien de bureau	736 914	-	-	28 297	-	-	-	765 211	10
11	Personnel de métier et ouvrier	-	-	-	-	-	-	-	-	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	6 371 938	-	741	389 674	16 658	-	-	6 779 011	12
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	1 580 592	-	-	-	-	-	-	1 580 592	13
14	Total de la masse salariale et des avantages sociaux	45 722 739	-	17 971	2 340 009	111 746	-	-	48 192 465	14
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	-	-	-	-	-	-	-	-	15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	460 014	-	-	-	-	-	-	460 014	16
17	Formation et perfectionnement (710)	125 561	-	-	3 815	5 130	-	-	134 507	17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	5 696 432	-	1 713	128 086	2 234	-	-	5 828 465	18
19	Bourses (735)	26 615 115	-	-	2 645 650	55 384	-	-	29 316 149	19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	7 754 871	-	218 125	6 026	-	-	-	7 979 022	20
21	Fournitures et matériel (745)	3 802 951	-	-	59 615	-	-	-	3 862 566	21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	-	-	-	-	-	-	-	-	22
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	4 951 544	-	16 982	862 939	5 770	-	-	5 837 234	23
24	Volumes et périodiques (750)	130 353	-	-	223	-	-	-	130 576	24
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	142 404	-	-	-	-	-	-	142 404	25
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	6 509	-	-	900	-	-	-	7 409	26
27	Location exploitation (830)	54 275	-	-	-	-	-	-	54 275	27
28	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	-	28
29	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	-	-	-	-	-	-	-	-	29
30	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-	-	30
31	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	-	-	-	-	-	-	-	-	31
32	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	-	32
33	Autres charges (860, 870)	25 812	-	-	-	-	-	-	25 812	33
34	Total des charges autres	49 765 841	-	236 819	3 707 253	68 518	-	-	53 778 432	34
35	Ventes internes (878)	(281 046)	-	-	-	-	-	-	(281 046)	35
36	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	1 384 272	-	-	36 850	-	-	-	1 421 122	36
37	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-	-	37
38	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes	50 869 068	-	236 819	3 744 103	68 518	-	-	54 918 508	38
39	TOTAL DES CHARGES	96 591 807	-	254 790	6 084 113	180 264	-	-	103 110 973	39

État du traitement

FORMULAIRE DE DÉCLARATION

État du traitement 2024-2025 requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

Nom de l'établissement : **Université du Québec à Montréal**

TABLEAU 1 - Traitement imposable du personnel de direction supérieure et valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés

Nom	Prénom	Titre du poste occupé	Fonction	Intérim (oui / non)	Temps plein (nombre de mois en fonction)	Temps partiel (% du temps plein)	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)					Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés (\$)
							Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable	Salaire de base + Autres éléments du traitement imposable	Indemnité de départ accordée	Montants reçus d'une fondation ou d'une personne morale	
Pallage	Stéphane	Recteur	REC	non	12,0		283 911	59 608	343 519	0	0	17 141
Drouin	Marylène	Secrétaire générale	SG	non	12,0		255 520	52 658	308 178	0	0	3 975
Agbogli	Christian Edem Kokou	Vice-recteur à la recherche, à la création et à la diffusion	VR	non	12,0		255 520	47 903	303 423	0	0	11 784
Ananian	Priscilla	Vice-rectrice associée à la Relance du Quartier latin	VRA	non	12,0		221 869	45 607	267 476	0	0	6 502
Brunet	Fabrice	Vice-recteur associé au Développement des sciences de la santé	VRA	non	12,0		214 316	27 066	241 382	0	0	83
Guimond	Louis-Sébastien	Vice-recteur aux Systèmes d'information	VR	non	12,0		255 520	50 815	306 335	0	0	3 535
Landry	Guylaine	Vice-rectrice au Développement humain et organisationnel	VR	non	12,0		255 520	52 036	307 556	0	0	1 133
Pleau	Jean-Christian	Vice-recteur à la Vie académique	VR	non	1,0		248 149	21 813	269 962	0	0	
Simard Gagnon	Olivier	Vice-recteur à l'Administration et aux finances	VR	non	12,0		228 548	22 340	250 888	0	0	6 014
Bélangier	Jean	Doyen	DOY	non	1,0		219 022	40 452	259 474	0	0	0
Chagnon	Rachel	Doyenne	DOY	non	12,0		217 226	81 082	298 308	0	0	8 710
Dumais	Lucie	Doyenne	DOY	non	12,0		221 129	56 646	277 775	0	0	1 974
Hsab	Gaby	Doyen	DOY	non	12,0		217 226	58 944	276 170	0	0	8 570
Lalonde	Joanne	Doyenne	DOY	non	12,0		229 974	79 932	309 906	0	0	3 943
Sedzro	Komlan T.	Doyen	DOY	non	12,0		232 918	79 095	312 013	0	0	19 270
Séguin	Normand	Doyen	DOY	non	12,0		229 974	78 445	308 419	0	0	0
Grenier	Johanne	Vice-rectrice à la Vie académique	VR	non	11,0		245 692	30 222	275 914	0	0	2 639
Dubeau	Annie	Doyenne	DOY	non	11,0		210 599	27 230	237 829	0	0	930

Nom de l'établissement : Université du Québec à Montréal

TABLEAU 2 - Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction ⁽¹⁾

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie ⁽²⁾	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	213,6	Le plus élevé	187 155	22 566
		Moyenne	172 107	4 404
		Le moins élevé	128 206	1 959
Personnel de direction des services	119	Le plus élevé	193 772	60 341
		Moyenne	156 952	4 831
		Le moins élevé	93 168	28
Personnel de gérance des emplois de soutien	0	Le plus élevé		
		Moyenne		
		Le moins élevé		

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)⁽²⁾ Effectif total de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)TABLEAU 3 - Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés des autres catégories de personnel de direction ⁽¹⁾

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement ⁽²⁾	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur (en \$)
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	213,6	Le plus élevé	6 770
		Moyenne	1 034
		Le moins élevé	31
Personnel de direction des services	119	Le plus élevé	28 197
		Moyenne	2 064
		Le moins élevé	33
Personnel de gérance des emplois de soutien	0	Le plus élevé	
		Moyenne	
		Le moins élevé	

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)⁽²⁾ Effectif concerné par un remboursement de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

ÉTAT DU TRAITEMENT 2024-2025

NOTES COMPLÉMENTAIRES

	Oui ou non	
Pendant l'année 2024-2025, est-ce que des membre du personnel de direction supérieure bénéficient d'une indemnité de transition au sein de l'établissement?	Oui	Si oui, le coût ou la valeur imposable de cet avantage doit être inscrit ci-dessous.
Est-ce que des droits d'indemnité de départ sont détenus et non exercés pendant l'année 2024-2025 par les membre du personnel de direction supérieure?	Oui	Si oui, la valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés pendant l'année 2024-2025 doit être déclarée ci-dessous, pour chaque membre du personnel de direction supérieure.

Nom	Prénom	Fonction	Commentaires
Pallage	Stéphane	REC	Les autres éléments du traitement incluent une rétroactivité salariale de 47 060,90 \$. Allocation automobile de 7 200 \$ et autres avantages imposables de 5 346,79 \$ (assurance maladie 5 330,09 \$; assurance mutilation accidentelle 3,79 \$).
Drouin	Marylène	SG	Les autres éléments du traitement incluent une rétroactivité salariale de 42 380,95 \$. Droits d'indemnité de départ détenus et non exercés de 255 520 \$.
Baron	Louis	VR	Congé de ressourcement (salaire versé de 62 976,66 \$ et autres avantages imposables de 1 291,97 \$ (assurance maladie 1 288,18 \$; assurance mutilation accidentelle 3,79 \$)).
Agbobli	Christian Edem Kokou	VR	Les autres éléments du traitement incluent une rétroactivité salariale de 42 786,28 \$. Droits d'indemnité de départ détenus et non exercés de 255 520 \$.
Ananian	Priscilla	VRA	Les autres éléments du traitement incluent une rétroactivité salariale de 35 427,05 \$. La rétroactivité salariale versée pour sa fonction de professeure (4 002,98 \$) est cependant exclue.
Brunet	Fabrice	VRA	Les autres éléments du traitement incluent une rétroactivité salariale de 23 587,21 \$.
Guimond	Louis-Sébastien	VR	Les autres éléments du traitement incluent une rétroactivité salariale de 43 303,01 \$. Droits d'indemnité de départ détenus et non exercés de 255 520 \$.
Landry	Guylaine	VR	Les autres éléments du traitement incluent une rétroactivité salariale de 40 786,18 \$. La rétroactivité salariale versée pour sa fonction de professeure (4 204,37 \$) est cependant exclue.
Pleau	Jean-Christian	VR	Les autres éléments du traitement incluent une rétroactivité salariale de 18 676,66 \$ relative à la période où il occupait la fonction. Congé de ressourcement (salaire versé de 221 077,69 \$ et autres avantages imposables de 2 858,40 \$). À noter que ces informations sont distinctes des informations présentées au tableau 1 puisque le tableau 1 concerne les rémunérations versées lorsqu'il occupait la fonction.
Simard Gagnon	Olivier	VR	Les autres éléments du traitement incluent une rétroactivité salariale de 8 079,94 \$.
Chagnon	Rachel	DOY	Les autres éléments du traitement incluent une rétroactivité salariale de 55 548,22 \$.
		DOY	Les autres éléments du traitement incluent une rétroactivité salariale de 26 143,49 \$ relative à la période où il occupait la fonction. Congé de ressourcement (salaire versé de 195 128,01 \$ et autres avantages imposables de 4 399,77 \$). À noter que les informations relatives au congé de ressourcement sont distinctes des informations présentées au tableau 1 puisque le tableau 1 concerne les rémunérations versées lorsqu'il occupait la fonction.
Bélanger	Jean		
Dumais	Lucie	DOY	Les autres éléments du traitement incluent une rétroactivité salariale de 43 709,82 \$. La rétroactivité salariale versée pour sa fonction de professeure (964,96 \$) est cependant exclue.
Hsab	Gaby	DOY	Les autres éléments du traitement incluent une rétroactivité salariale de 44 767,87 \$.
Lafond	Josée S	DOY	Congé de perfectionnement (salaire versé de 18 088,22 \$ et autres éléments du traitement imposable de 298,03 \$).
Lalonde	Joanne	DOY	Les autres éléments du traitement incluent une rétroactivité salariale de 56 786,84 \$.
Sedzro	Komlan T.	DOY	Les autres éléments du traitement incluent une rétroactivité salariale de 56 851,43 \$.
Séguin	Normand	DOY	Les autres éléments du traitement incluent une rétroactivité salariale de 56 893,97 \$.
Mounier	Catherine	VR	Elle a reçu une prime ex-cadre au taux annuel de 29 192 \$ du 1er mai 2024 au 31 mars 2025, puis une prime au taux annuel de 24 661 \$ du 1er avril 2025 au 30 avril 2025.
Turgeon	Marc	VR	Il a reçu une prime ex-cadre au taux annuel de 9 974 \$ du 1er mai 2024 au 31 mars 2025, puis une prime au taux annuel de 5 443 \$ du 1er avril 2025 au 30 avril 2025.
Fusaro	Magda	REC	Elle a reçu une prime ex-cadre au taux annuel de 79 655 \$ du 1er mai 2024 au 31 mars 2025, puis une prime au taux annuel de 75 124 \$ du 1er avril 2025 au 30 avril 2025.
Grenier	Johanne	VR	Les autres éléments du traitement incluent une rétroactivité salariale de 25 153,37 \$. La rétroactivité salariale versée pour sa fonction de professeure (7 089,87 \$) est cependant exclue.
Dubeau	Annie	DOY	Les autres éléments du traitement incluent une rétroactivité salariale de 21 560,78 \$. La rétroactivité salariale versée pour sa fonction de professeure (6 625,78 \$) est cependant exclue.

Rapport sur la performance

Grille des indicateurs

I. Éléments d'information		II. Observations													
INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE		Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade													
		2014		2016		2018		2020		2021		2022		2023	
Taux de réussite des études de baccalauréat		n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
198	Persévérance après 1 an	5 264	83,2%	4 687	85,3%	4 680	84,7%	4 433	85,8%	4 003	85,8%	4 065	86,8%	4 151	87,7%
199	Diplomation après 6 ans	5 264	73,6%	4 687	74,5%	4 680	71,6%								
Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant															
200	Sciences de la santé														
201	Sciences pures	343	62,1%	267	66,3%	221	62,0%								
202	Sciences appliquées	366	72,7%	337	75,4%	381	68,8%								
203	Arts	458	71,0%	390	70,8%	427	67,0%								
204	Lettres	186	64,5%	145	65,5%	154	56,5%								
205	Sciences humaines	1 950	72,5%	1 620	74,4%	1 548	74,3%								
206	Éducation	979	75,1%	898	72,7%	860	65,5%								
207	Droit	91	91,2%	78	84,6%	83	94,0%								
208	Administration	839	81,3%	864	79,9%	912	78,2%								
209	Études plurisectorielles	41	78,0%	88	87,5%	94	80,9%								
210	Sans objet	11	36,4%	0		0									
Taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 4 ans, par domaine CLASS dominant		692	64,0%	676	66,4%	692	58,2%	1 007	65,4%						
211	Sciences de la santé														
212	Sciences pures	57	66,7%	49	73,5%	54	59,3%	35	68,6%						
213	Sciences appliquées	39	59,0%	42	78,6%	41	61,0%	56	60,7%						
214	Arts	68	51,5%	45	60,0%	42	54,8%	38	50,0%						
215	Lettres	45	42,2%	49	51,0%	53	35,8%	33	30,3%						
216	Sciences humaines	256	59,4%	265	61,1%	253	53,8%	270	45,2%						
217	Éducation	40	52,5%	47	59,6%	43	58,1%	70	55,7%						
218	Droit	10	70,0%	19	47,4%	22	50,0%	26	38,5%						
219	Administration	146	83,6%	132	82,6%	148	70,9%	446	85,4%						
220	Études plurisectorielles	31	83,9%	28	71,4%	36	75,0%	33	60,6%						
221	Sans objet														
222															
Taux de réussite des études de 3e cycle (doctorat) après 8 ans, par domaine CLASS dominant		203	48,3%	214	43,5%										
223	Sciences de la santé														
224	Sciences pures	18	61,1%	23	43,5%										
225	Sciences appliquées	4	50,0%	14	35,7%										
226	Arts	11	18,2%	18	27,8%										
227	Lettres	16	37,5%	13	38,5%										
228	Sciences humaines	129	49,6%	119	53,8%										
229	Éducation	11	45,5%	15	20,0%										
230	Droit	2	50,0%	2	0,0%										
231	Administration	5	60,0%	5	0,0%										
232	Études plurisectorielles	7	57,1%	5	20,0%										
233	Sans objet														
234															
Remarques															

Nom de l'établissement :								Date :
								Page 2 de 2
I. Éléments d'information		II. Observations						
INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE		Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade						
Durée moyenne des études au baccalauréat		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
235	Sciences de la santé							
236	Sciences pures	3,7	3,7	3,6	3,6	3,6		
237	Sciences appliquées	3,3	3,4	3,3	3,3	3,4		
238	Arts	3,3	3,3	3,2	3,3	3,4		
239	Lettres	3,4	3,6	3,2	3,4	3,3		
240	Sciences humaines	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3		
241	Éducation	3,9	4,0	4,0	4,0	3,9		
242	Droit	3,2	3,1	3,3	3,2	3,1		
243	Administration	2,9	2,9	2,8	2,8	2,8		
244	Études plurisectorielles	1,5	1,5	1,7	2,0	1,9		
245	Sans objet	4,4						
246	Valeur indéterminée							
247	Ensemble des secteurs	3,4	3,3	3,3	3,3	3,3		
Durée moyenne des études de maîtrise		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
248	Sciences de la santé							
249	Sciences pures	2,5	2,5	2,5	2,4	2,7	2,5	2,6
250	Sciences appliquées	2,5	2,4	2,4	2,4	2,5	2,4	2,1
251	Arts	2,8	2,8	2,9	3,2	3,0	3,0	2,8
252	Lettres	2,8	2,6	2,7	2,8	2,6	2,8	2,3
253	Sciences humaines	2,6	2,7	2,7	2,8	2,6	2,7	2,5
254	Éducation	2,8	2,4	2,5	2,4	2,5	2,2	2,4
255	Droit	2,4	3,2	3,3	2,9	2,7	2,9	2,8
256	Administration	2,1	2,0	2,3	1,9	2,3	2,1	2,0
257	Études plurisectorielles	2,7	2,5	2,3	2,3	2,7	2,5	2,1
258	Sans objet							
259	Valeur indéterminée							
260	Ensemble des secteurs	2,5	2,4	2,6	2,4	2,6	2,4	2,2
Durée moyenne des études de doctorat		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
261	Sciences de la santé							
262	Sciences pures	5,1	4,8	5,3				
263	Sciences appliquées	4,3	4,0	5,3				
264	Arts	6,0	5,6	5,9				
265	Lettres	6,6	5,3	6,0				
266	Sciences humaines	6,3	6,1	5,8				
267	Éducation	5,5	6,5	6,0				
268	Droit	6,3	6,1					
269	Administration	5,8	4,3					
270	Études plurisectorielles	4,3	6,2	4,0				
271	Sans objet							
272	Valeur indéterminée							
273	Ensemble des secteurs	6,0	5,8	5,7				
Remarques								

Mesures prises pour l'encadrement des étudiantes et étudiants

L'engagement de l'UQAM envers la réussite de sa population étudiante se traduit par une vision globale de l'accompagnement qui va bien au-delà de la simple transmission de connaissances. L'Université reconnaît que chaque parcours étudiant est unique et nécessite une approche personnalisée, adaptée aux réalités contemporaines et aux défis spécifiques rencontrés par les personnes apprenantes d'aujourd'hui.

Cette philosophie d'encadrement s'articule autour de plusieurs axes complémentaires : le développement d'une programmation diversifiée et accessible, l'innovation dans les pratiques pédagogiques, le renforcement des liens entre le corps professoral et la communauté étudiante ainsi que la création d'environnements d'apprentissage inclusifs. L'UQAM mise également sur l'intégration des technologies éducatives, l'accompagnement psychosocial, le mentorat par les pairs et le développement de compétences transversales essentielles à l'insertion professionnelle.

L'Université veille particulièrement à adapter ses services aux besoins émergents de sa communauté étudiante diversifiée, qu'il s'agisse de personnes en situation de handicap, issues de l'international, ayant des responsabilités parentales, proches aidantes ou encore en reprise d'études. Cette approche multidimensionnelle vise à favoriser non seulement l'excellence académique, mais aussi le bien-être étudiant et le sentiment d'appartenance à la communauté universitaire.

Les initiatives et réalisations présentées ci-après témoignent des efforts soutenus de l'UQAM pour concrétiser cette vision et répondre aux attentes croissantes en matière d'encadrement étudiant de qualité. Plusieurs des mesures décrites découlent de la mise en œuvre du Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur, qui se déploie au sein de l'Université à la fois par une bonification des services directs aux personnes étudiantes, un meilleur soutien au personnel enseignant, des initiatives institutionnelles structurantes et un accompagnement personnalisé dans plusieurs programmes d'études.

Mesures phares d'encadrement des étudiantes et étudiants

› Mise en œuvre de la Politique relative à la parentalité et à la proche aidance étudiantes (n°12)

L'UQAM a mis en œuvre, à partir du 1^{er} septembre 2024, sa Politique relative à la parentalité et à la proche aidance étudiantes (n°12). Plus de 1200 étudiantes et étudiants ont obtenu un statut de personne étudiante parent ou proche aidante au cours de la première année.

Rappelons que cette politique a été adoptée pour reconnaître les défis particuliers des personnes qui vivent des enjeux d'articulation études-famille-travail en favorisant notamment des mesures d'aménagement académiques pour soutenir leur persévérance et leur réussite. Ce statut ouvre la porte à plusieurs avantages, comme un accès accru aux bourses internes et une tarification étudiante pour les transports en commun.

Questionnées sur l'incidence de la politique sur leur cheminement académique, les personnes étudiantes ayant obtenu leur statut au cours du trimestre d'automne 2024 ont affirmé dans une proportion de 47 % que cela avait contribué « beaucoup » ou « assez » à leur réinscription au trimestre d'hiver 2025.

› **Internat rémunéré au baccalauréat en enseignement secondaire**

L'UQAM a innové avec la mise en place (sous certaines conditions) d'un internat rémunéré au baccalauréat en enseignement secondaire, permettant aux étudiantes et étudiants de passer la totalité de leur dernière année en milieu scolaire, d'obtenir un contrat et de prendre en charge tous les aspects de la profession enseignante, une première dans le domaine. Cette importante refonte du programme facilitera l'intégration professionnelle des futurs enseignants et enseignantes, palliera la pénurie dans le domaine et favorisera la persévérance en atténuant certaines barrières aux études.

› **Ententes d'encadrement aux cycles supérieurs**

L'UQAM a procédé à la mise en œuvre de mécanismes permettant d'établir des ententes d'encadrement entre la personne étudiante et sa direction de recherche pour les programmes de cycles supérieurs avec mémoire et thèse (politiques, formations et gabarits). La relation d'encadrement étant au cœur de la réussite d'un programme de recherche, cette initiative permet de clarifier les attentes des parties impliquées et de favoriser la réussite et le bien-être étudiant.

Autres mesures d'encadrement des étudiantes et étudiants

PERSÉVÉRANCE DANS LES ÉTUDES ET INSERTION PROFESSIONNELLE

› **Nouveau programme de mentorat**

L'UQAM a lancé un programme de mentorat, incluant un cursus modulaire comportant neuf formations indépendantes, conçues pour outiller les parties impliquées dans un processus d'insertion professionnelle ou de supervision de stage.

› **Programmation d'activités visant la persévérance dans les études**

La Faculté de science politique et de droit a mis en place un projet visant à améliorer la rétention des personnes étudiantes, combinant des activités de réseautage, des conférences de professionnelles et professionnels en exercice de même que des programmes de mentorat en droit afin d'augmenter l'engagement.

› **Stages de fin de baccalauréat à l'international**

L'Université a développé des stages de fin de baccalauréat à l'international, notamment en Écosse, pour les finissantes et finissants en géographie, leur permettant de présenter leurs études de terrain et d'acquérir une expérience internationale enrichissante pour leur parcours professionnel.

› **Nouveau fonds en soutien à l'insertion professionnelle à l'École des médias**

L'École des médias, en partenariat avec la Fondation René Malo, le diplômé Denis Villeneuve et l'Association québécoise de la production médiatique, a lancé le fonds TREMPAIN, doté de plus de 780 000 \$ sur cinq ans, pour soutenir la relève en création et production médiatiques à travers les projets de fin d'études et l'insertion professionnelle. Grâce à ce fonds, l'UQAM rassemble les forces vives de la formation, de la recherche et de la pratique afin de faire briller ses talents et ses expertises.

› **Nouveau type de programme au troisième cycle**

Le Règlement des études de cycles supérieurs (n° 8) a été modifié afin d'introduire un nouveau type de programme, soit le diplôme d'études supérieures approfondies (DESA), qui diversifie l'offre au troisième cycle. Ce type de programme, dont le premier est dans le domaine de l'art-thérapie, élargit l'offre pour les personnes étudiantes qui visent à atteindre un haut niveau de perfectionnement, sans toutefois faire des études doctorales.

SOUTIEN FINANCIER

› **Remise de bourses de la Fondation de l'UQAM**

Par l'entremise de sa fondation, l'UQAM a remis plus de 2 M\$ en bourses, lors de la Grande Cérémonie des bourses qui a rassemblé plus de 300 personnes, incluant donatrices, donateurs et récipiendaires, ce qui démontre son engagement dans le soutien financier de sa communauté étudiante.

› **Remise de bourses d'entrée aux finissantes et finissants du collégial**

35 bourses d'entrée totalisant 66 500 \$ ont été attribuées à des finissantes et finissants du collégial par l'entremise de la Fondation de l'UQAM, facilitant ainsi la transition vers les études universitaires et encourageant l'excellence dès l'admission.

› **Bourses consacrées aux femmes en sciences**

Dans le cadre du Fonds pour les femmes en science de la Faculté des sciences, cinq bourses ont été attribuées pour encourager l'accès des femmes aux carrières scientifiques, soutenant notamment des étudiantes à la maîtrise et au doctorat en sciences de l'environnement.

› **Création d'une bourse pour les personnes vivant avec des limitations fonctionnelles**

La Faculté de communication a créé la bourse Véronique-Trudeau, destinée aux personnes étudiantes vivant avec une limitation fonctionnelle.

› **Soutien à l'engagement communautaire par le Comité de la relève philanthropique de la Fondation de l'UQAM**

Le Comité de la relève philanthropique de la Fondation de l'UQAM soutient l'entrepreneuriat étudiant et l'engagement communautaire par l'organisation d'événements, comme l'encan virtuel, visant à collecter des fonds destinés à une nouvelle bourse pour l'engagement étudiant.

› **Aide alimentaire et soutien à la recherche d'un logement**

L'UQAM a déployé des mesures concrètes pour soutenir sa communauté étudiante face à la précarité croissante liée à la hausse du coût de la vie et à la crise du logement à Montréal. Les Services à la réussite et à la vie étudiante ont investi 10 000 \$ en bons alimentaires échangeables à la cafétéria de l'Université et dans des épiceries environnantes. Ils ont aussi développé une expertise en recherche de logement et se sont associés au programme CLIC-OPEQ pour offrir du matériel informatique à prix réduit aux personnes étudiantes à faible revenu, réduisant ainsi la fracture numérique.

MIEUX-ÊTRE ET SANTÉ

› **Engagement dans le mieux-être et la santé mentale**

L'UQAM s'est engagée à créer un environnement propice au mieux-être de sa communauté étudiante par des activités de prévention, de sensibilisation et de valorisation des saines habitudes de vie. Encore cette année, plusieurs événements thématiques ont contribué à normaliser les enjeux de santé mentale, à briser l'isolement et à outiller les personnes étudiantes pour prendre soin d'elles-mêmes et des autres, par exemple : la Semaine nationale des personnes proches aidantes, la Semaine du mieux-être, la Semaine de prévention du suicide et le Mois des saines habitudes de vie.

› **Adoption de la Politique en santé mentale étudiante (n° 21)**

L'UQAM a formalisé son engagement en santé mentale étudiante par l'adoption d'une politique répondant aux exigences du ministère de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Plan d'action en santé mentale étudiante.

› **Offre de services en sexologie**

L'UQAM a enrichi ses services de soutien en créant une fonction professionnelle de sexologue, résultat d'une collaboration entre les Services à la réussite et à la vie étudiante et le Service du développement organisationnel. Cette nouvelle ressource permet d'établir un programme d'interventions cliniques préventives, d'offrir un accompagnement individuel aux personnes étudiantes et de contribuer aux activités thématiques, comme la Semaine de célébration de la diversité sexuelle et de genre.

› **Conseiller à la santé globale de la communauté étudiante**

Le conseiller à la santé globale de la communauté étudiante, au sein des Services à la réussite et à la vie étudiante et financé par le Fonds de développement académique du réseau de l'Université du Québec, a

joué un rôle clé dans l'adaptation institutionnelle à la Loi modernisant le régime de la santé et de la sécurité du travail, qui reconnaît désormais le statut de travailleuse ou travailleur aux personnes étudiantes stagiaires.

RECONNAISSANCE ET VALORISATION

› Prix du mérite

Les Prix du mérite de l'UQAM, assortis de bourses, reconnaissent annuellement l'excellence académique et l'engagement étudiant. Ils sont remis lors d'un événement festif rassemblant la communauté universitaire.

› Reconnaissance des étudiantes et étudiants-athlètes

L'UQAM reconnaît l'excellence sportive de plusieurs de ses étudiantes et étudiants-athlètes, notamment par une soirée de reconnaissance des Citadins. En 2024-2025, les Citadins se sont illustrés sur la scène provinciale en remportant un championnat du Réseau du sport étudiant du Québec en badminton masculin ainsi que trois médailles individuelles. L'équipe d'athlétisme et de cross-country s'est aussi démarquée avec une médaille d'or au Québec et une 10^e place au niveau canadien.

ACCUEIL ET INTÉGRATION

› Développement de nouvelles passerelles interordres

L'UQAM a développé 15 ententes de passerelles interordres, facilitant les transitions entre le cégep et l'université dans de multiples champs disciplinaires, tels que la chimie, l'environnement, les langues et l'informatique.

› Relations avec les Premiers Peuples

Le Bureau de l'inclusion et de la réussite étudiante a organisé la sixième édition du Colloque sur la persévérance et la réussite scolaire chez les Premiers Peuples, marquant une première décennie de concertation et offrant l'occasion de célébrer les réalisations et expériences en matière de programmes éducationnels autochtones.

› Rentrée festive au cœur du Quartier latin

L'UQAM a organisé une rentrée d'envergure pour accueillir des milliers de nouvelles personnes étudiantes et toute la communauté universitaire en transformant son campus extérieur en scène festive pendant trois jours. Grâce à une collaboration entre les Services à la réussite et à la vie étudiante, la radio étudiante CHOQ.ca, le Service des communications et la Fondation de l'UQAM, la Grande rentrée 2024 a renforcé les liens avec la communauté et contribué à la revitalisation du Quartier latin, avec une programmation musicale mettant en vedette des artistes émergentes et émergents qui ont fait vibrer tout le secteur dans une ambiance conviviale.

Programmes d'activités de recherche

L'UQAM s'impose comme une actrice de transformation majeure dans le paysage scientifique francophone nord-américain, façonnant activement l'avenir de la recherche et de l'innovation sociale, et confirmant sa place de leader dans le domaine de la création. Forte de son positionnement stratégique au cœur de Montréal, l'Université déploie une approche distinctive qui allie excellence scientifique, engagement sociétal et rayonnement international. En 2024-2025, l'UQAM consolide sa position de leadership en répondant aux défis contemporains les plus pressants : de l'intelligence artificielle (IA) francophone à la sécurisation des ressources hydriques mondiales, de la prévention de l'extrémisme violent aux innovations en réalités étendues.

Cette capacité unique à transformer la recherche et la création en incidence sociétale directe se manifeste par des reconnaissances nationales et internationales prestigieuses de même que par des partenariats stratégiques avec l'ONU, la NASA et les plus grandes institutions francophones mondiales. L'Université confirme ainsi sa capacité à maintenir et à développer son excellence en recherche dans un contexte en mutation, tout en renforçant ses liens avec les communautés locales, nationales et internationales, affirmant une fois de plus son rôle de leader dans la francophonie scientifique et culturelle.

Principales orientations de recherche

L'UQAM consolide son impact sociétal en soutenant des domaines d'expertise qui répondent aux défis contemporains. En 2024-2025, elle a particulièrement renforcé son leadership dans plusieurs secteurs stratégiques :

› Prééminence de la recherche francophone et culturelle

L'UQAM affirme son leadership dans la préservation et la promotion de la diversité culturelle francophone à l'ère numérique, avec des chaires consacrées à l'IA francophone et à la découvrabilité des contenus scientifiques en français.

› Excellence interdisciplinaire

L'Université consolide son approche interdisciplinaire à travers des projets qui croisent sciences, technologies, sciences humaines et arts, notamment dans les domaines des réalités étendues, de la photochimie et des neurosciences cognitives.

› Engagement sociétal et innovation sociale

Le maintien d'un fort ancrage communautaire se manifeste par des projets dont les thèmes vont d'un bout à l'autre du spectre de la résolution de défis sociétaux majeurs.

› Innovation environnementale

L'UQAM confirme son expertise distinctive en gestion environnementale, notamment à travers les recherches sur le carbone des milieux humides, la sécurisation des ressources en eau et l'incidence des contaminants métalliques.

› Rayonnement international stratégique

L'Université renforce sa présence internationale à travers des partenariats avec la NASA, l'Université de l'Arctique (UArctic), l'ONU et la diplomatie scientifique québécoise en Afrique francophone.

Réalisations marquantes sur le plan de la recherche

En 2024-2025, l'UQAM conserve sa position dans la moitié supérieure du palmarès 2024 des 50 meilleures universités de recherche au Canada, publié annuellement par Research Infosource¹. Elle figure ainsi au 24^e rang du classement général au pays. Parmi les universités ne possédant pas de faculté de médecine, elle occupe le huitième rang à l'échelle canadienne.

OBTENTION DE FINANCEMENTS MAJEURS

Financement fédéral

- › Sécurité publique Canada a accordé **3,2 M\$** à la professeure Ghayda Hassan (Département de psychologie) pour le Réseau des praticiennes et praticiens canadiens pour la prévention de l'extrémisme violent, visant à évaluer et à prévenir les polarisations sociales dans un contexte de montée des discours haineux. Ce réseau développera des outils d'évaluation et des stratégies d'intervention contribuant directement à la sécurité publique et à la cohésion sociale au Canada.
- › Dans le cadre du Fonds des leaders John-R.-Evans de la Fondation canadienne pour l'innovation, **plus de 2,7 M\$** ont été répartis entre quatre projets pilotés par les professeures Kim Lavoie (Département de psychologie), Mariève Blanchet (Département des sciences de l'activité physique), Violaine Ponsin (Département des sciences de la Terre et de l'atmosphère) et le professeur Martin Lalonde (École des arts visuels et médiatiques).
- › **Près de 2 M\$** ont été obtenus par le professeur Patrick Charland (Département de didactique) dans le cadre d'un projet en IA du programme Alliance du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), mené en partenariat avec HEC Montréal, l'Université de Sherbrooke et SAP Canada. Cette recherche triennale vise à développer des outils capables d'anticiper et de corriger les erreurs d'utilisation des données en temps réel, tout en testant de nouvelles approches pédagogiques.

¹ RESEARCH INFOSOURCE INC. (2024). *Canada's Top 50 Research Universities 2024*. [<https://researchinfosource.com/cil/2024/top-50-research-universities/list>].

- › Pour sécuriser les ressources en eau dans le Pacifique, **1,74 M\$** du fonds Nouvelles Frontières en recherche a été accordé au professeur Florent Barbecot (Département des sciences de la Terre et de l'atmosphère). Ce projet porte sur les changements climatiques, les dynamiques démographiques et les stratégies d'adaptation au Vanuatu. Cette recherche développera des méthodologies reproductibles pour d'autres petits États insulaires en développement et contribuera aux stratégies internationales d'adaptation aux changements climatiques.

Financement provincial et partenarial

- › L'équipe dirigée par la professeure Michelle Garneau (Département de géographie) a reçu **plus de 12 M\$** pour mesurer la quantité de carbone captée par les milieux humides naturels et perturbés, incluant 3,38 M\$ du CRSNG et 8,67 M\$ du gouvernement du Québec. Ce projet unique au Canada implique cinq universités québécoises et plusieurs partenaires gouvernementaux et environnementaux. En plus d'outiller directement les différents paliers gouvernementaux dans la réalisation de plans régionaux pour la conservation des milieux humides, cette recherche contribuera aux objectifs internationaux de réduction des gaz à effet de serre, avec des applications potentielles dans d'autres provinces canadiennes et pays nordiques.
- › L'équipe du professeur Stéphane De Souza (Département des sciences de la Terre et de l'atmosphère) a obtenu **1 M\$** pour explorer les minéraux critiques et stratégiques. Ce projet contribuera à développer l'expertise québécoise sur ces métaux d'avenir essentiels à la transition énergétique et renforcera la position concurrentielle du Québec dans le secteur minier des métaux critiques, avec des retombées économiques directes pour l'industrie minière québécoise.
- › Un don de **500 000 \$** de la Fondation Butters à la Chaire Dr William-Barakett de déficience intellectuelle et troubles du comportement permettra d'appuyer les recherches sur la prévention des troubles du comportement chez les personnes autistes ou présentant une déficience intellectuelle.

CRÉATION D'UNITÉS DE RECHERCHE

Chaire de recherche du Canada

- › La **Chaire de recherche du Canada en neurosciences cognitive pour l'éducation dès la petite enfance** (niveau 2) entend approfondir les connaissances sur l'éducation durant la petite enfance sous l'angle à ce jour peu exploré des neurosciences cognitives. Elle permettra de mieux comprendre les processus d'apprentissage des enfants et fournira des pistes essentielles pour soutenir l'intervention éducative dès la petite enfance.

Chaire UNESCO

- › La **Chaire UNESCO Sport pour le développement, la paix et l'environnement** s'intéresse à la manière dont le sport peut être utilisé dans des domaines comme la prévention de la violence, l'autonomisation des femmes, l'employabilité, le bien-être psychosocial, la sensibilisation à des maladies telles que le VIH/sida ainsi que le moyen d'inculquer aux jeunes le respect des adversaires et des règles, le travail d'équipe, la sportivité, la détermination et la discipline.

Chaires de recherche du Québec

- › La **Chaire de recherche du Québec sur l'intelligence artificielle et le numérique francophones**, codirigée par Destiny Tchéhouali (UQAM) et Jonathan Roberge (Institut national de la recherche scientifique), a bénéficié d'un financement de près de 1,8 M\$. Cette chaire développe des solutions concrètes pour contrer le recul de l'usage du français en recherche et bonifie les capacités de découverte des plateformes de diffusion francophones, avec des retombées directes sur la vitalité économique et culturelle des industries créatives québécoises.
- › La **Chaire de recherche du Québec sur la découvrabilité des contenus scientifiques en français**, codirigée par Marie-Jean Meurs (UQAM) et Vincent Larivière (Université de Montréal), a reçu un financement de 1,5 M\$ pour cinq ans. La Chaire développera le cadre théorique de référence sur la découvrabilité scientifique francophone et identifiera les leviers d'action pour renforcer l'usage du français en recherche. Elle mobilisera ses découvertes par des pratiques de science ouverte.
- › La **Chaire de recherche en histoire contemporaine du Québec : État, territoire et identité**, codirigée par Stéphane Savard (UQAM) et Harold Bérubé (Université de Sherbrooke), a obtenu un financement de près de 1,5 M\$ sur cinq ans. Elle fournira des clés de compréhension historique pour éclairer les politiques publiques actuelles et alimentera la réflexion gouvernementale et citoyenne sur les enjeux identitaires, territoriaux et étatiques du Québec contemporain.

Chaires stratégiques de l'UQAM

- › La **Chaire en histoire de la guerre**, première en son genre tant à l'échelle provinciale que fédérale, représente une étape cruciale pour le développement des études sur la guerre au Québec et au Canada. Elle fédère ce champ et propose une interface internationale, tissant un réseau de groupes et centres de recherche spécialisés dans l'étude de la guerre et du fait militaire, issus des mondes académique, muséal et professionnel. Elle offre ainsi un lieu de référence pour l'analyse et la diffusion du savoir auprès des universités, des organismes publics, des organisations internationales, du secteur privé et de la société civile.
- › La **Chaire pour des avancées technologiques chimiques utilisant la lumière** profitera de l'intérêt croissant de la communauté scientifique pour la photochimie et les processus impliquant la lumière. Elle introduira également une technique appelée « Melt-React-Trap », ouvrant une nouvelle fenêtre sur la vie

secrète des molécules. Elle développera des innovations énergétiques basées sur les interactions lumière-matière, renforçant l'expertise québécoise en photochimie.

- › La **Chaire de création des réalités étendues en éducation** se penche sur les transformations provoquées dans les domaines de la création et de la diffusion artistiques, de l'éducation et plus largement de la culture, des communications et des sciences humaines par l'émergence des technologies du numérique spatial (XR ou réalité étendue). La Chaire étudie les enjeux scientifiques, éthiques et pratiques de la réalisation et du déploiement de créations artistiques, de designs éducatifs et de dispositifs de médiation où sont mises à profit les plus récentes avancées technologiques de la XR.
- › La **Chaire sur la formation et le soutien à la rédaction scientifique en collectif** a pour mission de documenter le développement, la mise en œuvre et l'efficacité des stratégies dans lesquelles la rédaction d'une production scientifique (mémoire, thèse, article, demande de subvention, etc.) se fait en présence de pairs. Elle étudiera et développera des initiatives et des espaces spécialement conçus pour favoriser le savoir-écrire et l'engagement dans la rédaction, en plus d'encourager le soutien social et de rehausser le sentiment d'appartenance.

Chaires recherche-innovation

- › La **Chaire UArctic sur l'imaginaire, les perceptions et les représentations de l'Arctique**, unique chaire culturelle du réseau international UArctic qui en compte 25, a pour objectif d'étudier, de manière comparative, multilingue, interdisciplinaire et collaborative, les différentes représentations culturelles et sociales de et sur l'Arctique. Comme ces dernières proviennent majoritairement de pays non nordiques, la chaire se penchera aussi sur les représentations dominantes issues de pays comme la France, l'Allemagne ou les États-Unis.
- › La **Chaire CARCLIQUE sur l'étude du carbone dans les milieux humides** répond à trois objectifs : la réduction des gaz à effet de serre afin d'atténuer les changements climatiques; le renforcement de la résilience du Québec face aux répercussions des changements climatiques en évaluant les risques sur les écosystèmes soumis à des pressions de développement économique important; la création d'un environnement prévisible et propice à la transition climatique.

Nouveau centre institutionnel

- › Le **Centre de recherche en toxicologie de l'environnement** se consacrait à l'origine essentiellement à des problématiques liées à l'écotoxicologie aquatique. Il contribue aujourd'hui directement à la protection de la population québécoise par ses recherches sur les écosystèmes terrestres, la toxicologie humaine et la santé publique. Grâce à ces travaux, les membres du Centre collaborent activement avec des fonctionnaires provinciaux et fédéraux dans la mise en place de réglementations pour les minéraux nécessaires à la transition écologique du Québec.

INNOVATION TECHNOLOGIQUE ET ENTREPRENEURIAT SCIENTIFIQUE

L'UQAM démontre sa capacité d'innovation par le développement d'applications concrètes issues de ses recherches. L'**application mobile ProfilSol**, conçue par le laboratoire bio-informatique du professeur Abdoulaye Baniré Diallo (Département d'informatique), en collaboration avec l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) utilise l'IA pour évaluer la structure des sols agricoles. Cette innovation répond directement aux besoins des agronomes et producteurs agricoles, avec des retombées économiques potentielles importantes pour le secteur agricole québécois en permettant une gestion plus précise et durable des sols.

Rayonnement de la recherche et de la création

EXCELLENCE RECONNUE AUX PLUS HAUTS NIVEAUX NATIONAUX

- › L'UQAM a réalisé une performance exceptionnelle avec **trois Prix du Québec 2024**, les plus hautes distinctions gouvernementales : les professeurs Robert J. Vallerand (**prix Léon-Gérin** pour les sciences humaines et sociales) et Raymond Montpetit (**prix Gérard-Morisset** pour le patrimoine québécois), ainsi que la diplômée Élise Turcotte (**prix Athanase-David** pour la littérature québécoise).
- › Le professeur émérite Yves Bergeron, pionnier de l'écologie forestière, a rejoint l'**Ordre national du Québec** avec l'insigne de **chevalier**, la plus prestigieuse reconnaissance de l'État québécois.
- › Cinq autres membres de la communauté uqamienne ont reçu la **Médaille du couronnement du roi Charles III** pour leur engagement communautaire exceptionnel : Pierre Filiatrault, André Lemieux, Yolande Cohen, Cynthia Benoit et Sylvain Le May.

LEADERSHIP SCIENTIFIQUE NATIONAL ET INTERNATIONAL

L'UQAM continue de se démarquer par une reconnaissance soutenue et affirmée à l'échelle nationale :

- › Yolande Cohen et Lucie Sauvé ont remporté les **prix André-Laurendeau et Pierre-Dansereau de l'Acfas**.
- › Bernard Motulsky a décroché le **prix Yves-St-Amand**, la plus haute distinction en relations publiques au Québec.
- › Christian Agboblí a obtenu une **mention spéciale de la Ville de Montréal** pour sa contribution exceptionnelle au rayonnement du français dans la francophonie internationale.
- › Martine Hébert a été élue à l'**Académie canadienne des sciences de la santé**.
- › Mohammad-Ali Jenabian et Isabelle Plante ont intégré le prestigieux **Collège de nouveaux chercheurs de la Société royale du Canada (SRC)**.

- › Robert J. Vallerand a reçu la **médaille Innis-Gérin de la SRC** pour sa contribution éminente aux sciences sociales.
- › Yves Bergeron a obtenu la **médaille Marius-Barbeau de l'Association canadienne d'ethnologie**.
- › Isabelle Marcotte a récolté le **prix Gilead** pour l'équité et la diversité de la **Société canadienne de chimie**.
- › Les membres du corps professoral Isabelle Rouleau et Jacques Forest ont été honorés par l'**Ordre des psychologues du Québec**, avec respectivement le **prix Noël-Mailloux** et le **Prix professionnel**.

L'UQAM brille également à l'international :

- › Yves Gingras a reçu le prestigieux **prix Science et laïcité du Comité Laïcité et République de Paris**.
- › Bertrand Gervais devient membre associé de l'**Académie Royale des Sciences de Belgique**.

L'UQAM a confirmé sa position de pointe avec **deux équipes parmi les 10 découvertes de l'année du magazine Québec Science** : les recherches révolutionnaires sur de nouveaux vaccins universels contre la grippe aviaire (Denis Archambault et Steve Bourgault, professeurs) et l'étude pionnière sur les effets neurologiques de la pilule contraceptive (Alexandra Brouillard, doctorante).

RAYONNEMENT INTERNATIONAL ET DIPLOMATIE SCIENTIFIQUE

Mamadou Yaucka obtenu une **résidence scientifique** de 80 000 \$ à la **Délégation générale du Québec à Dakar**, concourant activement à la diplomatie scientifique du Québec en Afrique francophone et au renforcement des partenariats universitaires internationaux.

L'expertise uqamienne a rayonné jusqu'aux plus hautes instances internationales : le **rapporteur spécial des Nations Unies** a remercié publiquement l'UQAM pour sa contribution majeure au rapport sur l'IA et le droit de la guerre, expertise développée par l'équipe du professeur Bernard Duhaime (Département des sciences juridiques).

DIFFUSION DES CONNAISSANCES À GRANDE ÉCHELLE

Le Cœur des sciences de l'UQAM positionne l'Université sur le terrain de la démocratisation scientifique au Canada, orchestrant des événements qui rejoignent des dizaines de milliers d'élèves simultanément à travers le pays. Sous sa coordination, plus de **1500 élèves du secondaire se sont connectés simultanément** pour la visite virtuelle du laboratoire de Mathieu Frenette et plus de 200 enseignantes et enseignants d'autres écoles secondaires l'ont visionnée en différé avec leurs groupes (soit quelque **9100 élèves**).

Pour sa part, l'activité météorologique dirigée par Julie Thériault a touché **plus de 1500 élèves** dans cinq provinces canadiennes, et celle en différé a rejoint plus de **6700 élèves** de 170 écoles à travers le Canada. Les initiatives du

Cœur des sciences démontrent comment un établissement universitaire peut transcender ses murs pour devenir un acteur de transformation éducative à l'échelle du pays.

L'équipe de Paul del Giorgio a agi comme conseillère scientifique pour l'exposition *Renversant! Un voyage au fil de l'eau* à la Biosphère de Montréal, transformant la recherche de pointe en expérience immersive pour les familles. L'exposition d'un an s'est terminée en juin 2025.

IMPACT SCIENTIFIQUE DANS LA COLLECTIVITÉ

Le Service aux collectivités (SAC) a célébré cette année ses 45 ans d'excellence. Au cours de la dernière année, le SAC a collaboré avec 95 organismes de la société civile, dont le Conseil québécois du loisir, Femmes autochtones du Québec, le Front commun pour la transition énergétique, le Groupe de recherche et de formation sur la pauvreté au Québec, le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec, le Réseau communautaire en santé mentale et le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal.

Rapport sur les perspectives de développement

Priorités de développement

L'année 2025-2026 verra la poursuite des travaux liés aux grandes priorités inscrites dans le Plan stratégique 2024-2029 de l'UQAM.

Transformer la formation et la recherche en santé pour répondre aux besoins du Québec

L'UQAM poursuit les travaux de développement de la formation et de la recherche en santé dans une perspective de santé globale, axée sur la prévention et les différents déterminants de la santé ainsi que sur une approche collaborative et interdisciplinaire.

En ce qui concerne la formation, l'Université prépare notamment un continuum DEC-BAC en sciences infirmières, avec le concours de partenaires du réseau de l'enseignement supérieur québécois. Elle se prépare aussi à l'implantation d'un projet novateur qui marque une étape importante dans le réseau universitaire : la création du premier continuum baccalauréat-maîtrise en ostéopathie. L'UQAM est également engagée dans une initiative portée par l'Université du Québec visant à déployer un programme panquébécois en médecine familiale consacré au réseau public de santé et de services sociaux. Cette initiative ambitieuse vise à améliorer l'accès à une ou un médecin de famille pour l'ensemble de la population, dans toutes les régions du Québec.

Par ailleurs, plusieurs projets structurants pour la formation, la recherche et l'innovation sont en cours de planification, dont un centre de recherche multisectoriel, un incubateur de valorisation sociale et technologique ainsi qu'une salle de pilotage des données en santé.

Au cours de l'année à venir, l'Université veut aussi augmenter son offre de services dans le Quartier latin en regroupant ses cliniques en santé, notamment la future clinique de travail social, les cliniques existantes de sexologie et de carrière, et son centre de services orthopédagogiques. Le Centre de services psychologiques de l'Université participera également à cette vitrine commune, à laquelle d'autres cliniques pourront se joindre. Les cliniques de l'UQAM proposent une formation pratique de pointe aux futurs professionnels et professionnelles, tout en fournissant des services de qualité à la population.

Faire du Quartier latin un quartier apprenant

Dans le cadre de son Plan stratégique 2024-2029, l'UQAM réaffirme son engagement envers la revitalisation du Quartier latin en aspirant à en faire un véritable quartier apprenant. Le plan d'action institutionnel, lancé en avril 2025, appelle à une mobilisation concertée des parties prenantes du milieu autour d'un principe fondamental : l'apprentissage tout au long de la vie. En favorisant le croisement entre les savoirs scientifiques et les connaissances citoyennes, l'Université souhaite catalyser l'émergence de solutions innovantes aux enjeux urbains. Ce modèle, à échelle humaine, s'inspire des principes des villes apprenantes de l'UNESCO, en résonance avec les valeurs fondatrices de l'UQAM : l'ouverture, le service à la collectivité et l'ancrage urbain.

Durant l'été 2025, le projet *Arborescences* s'est déployé dans le Quartier latin, porté par l'UQAM et ses partenaires. Cette initiative s'est articulée autour de trois installations distinctes, réparties dans le secteur, visant à renforcer les synergies entre les établissements culturels et éducatifs du quartier. Une programmation inclusive et diversifiée a été offerte au grand public, favorisant l'accès au savoir, la réflexion collective et le dialogue en dehors des cadres institutionnels traditionnels.

Dans la continuité de cette dynamique, l'UQAM amorcera en 2025-2026 la mise en œuvre du Parcours signature Quartier latin, grâce à une contribution financière du Secrétariat à la région métropolitaine du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, par l'entremise du Fonds signature métropole. Conçu pour animer et transformer le paysage urbain, celui-ci comprendra notamment la création de murales, de marquages au sol et de dispositifs d'éclairage. Il mettra en valeur les institutions phares du quartier, telles que la Maison de la chanson et de la musique du Québec, la nouvelle École nationale de l'humour et la Grande Bibliothèque, tout en participant au rayonnement du Quartier latin. Sa réalisation sera assurée par l'UQAM, en étroite collaboration avec ses partenaires.

À plus long terme, l'UQAM envisage de contribuer à la transformation du Quartier latin par l'ouverture de certains de ses pavillons emblématiques, dans une perspective de réappropriation urbaine. Cette ouverture physique, notamment celle de la Bibliothèque centrale, vise à créer un milieu de vie contemporain, propice à l'innovation, à la collaboration et aux échanges entre la communauté universitaire et les citoyennes et citoyens fréquentant le quartier. Les espaces réaménagés offriront des environnements numériques de pointe, des lieux de diffusion scientifique et artistique ainsi que des laboratoires interdisciplinaires consacrés à l'expérimentation et au dialogue entre les expertises universitaires et les savoirs citoyens.

Enrichir l'expérience étudiante

L'UQAM place les étudiantes et étudiants au cœur de sa mission universitaire, en leur offrant un accompagnement soutenu et personnalisé tout au long de leur parcours aux trois cycles d'études. Cette démarche globale vise à enrichir l'expérience universitaire en tenant compte des besoins réels de la population étudiante, grâce à une analyse rigoureuse des données d'effectif. L'Université mise sur l'innovation pédagogique, la qualité des services, l'inclusivité et l'accessibilité pour favoriser la persévérance, la réussite et l'employabilité. Elle valorise également les trajectoires individuelles, reconnaissant la richesse des expériences vécues avant, pendant et après les études, tout en s'engageant à améliorer les espaces et les activités qui façonnent la vie universitaire.

L'UQAM a la volonté affirmée de proposer à sa population étudiante des programmes à la fine pointe des savoirs scientifiques et technologiques. Pour ce faire, elle entend revisiter ses mécanismes de création et de révision de programmes. Cette démarche vise à simplifier et à accélérer le déploiement d'une offre de formation contemporaine, agile et pleinement alignée sur les aspirations et les besoins évolutifs des étudiantes et étudiants.

Dans cette même perspective d'ouverture et d'inclusion, l'Université prévoit cette année la mise en place d'une structure transversale de reconnaissance des acquis, destinée à favoriser l'accès aux études universitaires pour les personnes aux parcours atypiques. Elle souhaite également redéfinir sa stratégie de développement en région afin de mieux répondre aux besoins de formation exprimés au-delà du territoire montréalais.

Soucieuse de renforcer la persévérance dans les études, l'Université portera une attention particulière, dans son plan de réussite, aux transitions interordres et à l'intégration des personnes étudiantes. L'opérationnalisation de la nouvelle Politique sur l'éducation inclusive (n° 17), qui implique un important changement de paradigme, constitue aussi une priorité à court et à moyen termes, dans une logique d'amélioration continue de l'accessibilité aux études et de valorisation de la diversité des parcours.

Enfin, l'Université est appelée à intensifier ses efforts pour répondre aux enjeux liés à l'offre de logement étudiant, dans un contexte marqué par la rareté de logements abordables à Montréal et le vieillissement de certaines infrastructures institutionnelles. Ce défi, au cœur de l'accessibilité aux études, appelle des solutions concertées et innovantes.

Propulser la recherche, la création et l'innovation

L'UQAM encourage avec vigueur toutes les formes de recherche et de création, contribuant ainsi à l'enrichissement du patrimoine scientifique, culturel et artistique. Animée par des principes d'équité, de diversité, d'inclusion et d'accessibilité, elle favorise la rencontre de perspectives variées et le dialogue entre les savoirs. L'Université entend renforcer son soutien aux chercheuses et chercheurs en optimisant ses pratiques, en privilégiant les projets d'envergure et en repensant ses stratégies d'accompagnement pour accroître sa part de financement. Elle consolidera également ses initiatives en innovation sociale, technologique et en entrepreneuriat scientifique, tout en assurant une meilleure coordination de ses actions de rayonnement.

Au cours de l'année 2025-2026, l'UQAM procède à l'actualisation de ses Orientations stratégiques de la recherche et de la création, dont l'échéance est prévue en 2025. Ce document joue un rôle central tant pour répondre aux exigences des organismes subventionnaires que pour orienter le développement de la recherche et de la création, en cohérence avec le Plan stratégique 2024-2029 de l'Université.

Le Vice-rectorat à la recherche, à la création et à la diffusion mettra aussi sur pied une cellule de transfert de connaissances destinée à soutenir les projets d'envergure, en particulier ceux liés à la revitalisation du Quartier latin et au développement des sciences de la santé. Par ailleurs, un plan visant à renforcer le rayonnement et la diffusion des activités de recherche sera déployé.

Dans une perspective d'optimisation de la performance institutionnelle, l'Université entend revoir certains mécanismes d'allocation des ressources et renforcer l'accompagnement offert aux chercheuses et chercheurs dans la gestion des ressources humaines, la complexité administrative étant fréquemment perçue comme un obstacle à la conduite des activités de recherche.

Parmi les grands projets qui animent les équipes en soutien à la recherche, mentionnons enfin que l'Université collabore activement avec des partenaires publics et privés à la création d'un centre d'innovation en créativité numérique. Cette initiative vise à stimuler la recherche et la création, à favoriser la valorisation des résultats scientifiques et à appuyer le développement des industries créatives en renforçant leur positionnement sur la scène internationale.

Consolider le rôle de l'UQAM dans la valorisation de la langue française

Depuis sa fondation en 1969, l'UQAM incarne une mission fondamentale : rendre l'enseignement supérieur accessible à toutes et à tous, dans une perspective inclusive et résolument francophone. Fidèle à cette vocation, l'UQAM offre ses programmes en français, confirmant ainsi son rôle de pilier dans la promotion et la pérennisation de la langue officielle du Québec au sein de la région métropolitaine. Forte de ses 55 années d'existence, l'Université a diplômé plus de 300 000 personnes qui contribuent activement à l'essor de la société québécoise et à la vitalité du français dans des domaines variés.

Dans un contexte où l'anglicisation des milieux académiques constitue un enjeu croissant, notamment au Québec, l'UQAM réaffirme son engagement à développer et à bonifier son offre de formations en français. Elle entend intensifier ses efforts pour soutenir la diffusion des savoirs, la mobilisation de la recherche et la valorisation de la création dans la langue officielle. Grâce aux ressources mises à sa disposition, l'Université aspire à demeurer une actrice stratégique dans la défense et la promotion du français, tant sur le plan local qu'international.

Depuis plus de 25 ans, l'UQAM collabore étroitement avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), dans le cadre du programme de francisation et d'intégration des personnes immigrantes. Ce partenariat durable permet à l'Université d'accueillir chaque année plus de 1 000 nouvelles personnes arrivantes désireuses d'apprendre le français et de s'insérer pleinement dans la société québécoise. L'UQAM ambitionne de renforcer ces activités, notamment par l'entremise d'initiatives intergénérationnelles et de projets de francisation sociale et culturelle dans le Quartier latin, animés par son personnel et ses étudiantes et étudiants engagés.

Accroître la performance organisationnelle dans un milieu de travail stimulant

L'UQAM poursuit activement ses efforts pour optimiser la gestion de ses ressources et améliorer la qualité des services offerts à sa communauté, notamment étudiante. À cette fin, elle a mis en place une structure consacrée à l'amélioration continue, visant à soutenir et à multiplier les initiatives portées par les unités. Cette démarche a généré des retombées positives tant sur l'efficacité des services que sur le climat organisationnel en favorisant l'engagement du personnel autour d'activités à forte valeur ajoutée.

Pour valoriser l'engagement et les contributions de sa communauté, l'UQAM déploie un nouveau programme de reconnaissance institutionnelle établi sur un cadre structurant et équitable. Celui-ci vise à reconnaître de manière formelle et cohérente les réalisations individuelles et collectives qui participent à l'avancement de la mission universitaire, qu'il s'agisse de l'enseignement, de la recherche, de la gestion académique ou de l'implication dans la vie universitaire.

L'UQAM adoptera également une approche de gestion intégrée des risques, fondée sur une nouvelle politique et un processus de suivi rigoureux, favorisant une gouvernance orientée vers l'amélioration continue et l'atteinte des objectifs stratégiques.

Orientations en lien avec les objectifs de la Politique québécoise de financement des universités (PQFU)

Rehausser le taux de diplomation de la population québécoise, particulièrement dans les régions non métropolitaines

L'UQAM place la persévérance et la réussite étudiantes au cœur de son Plan stratégique 2024-2029, en cohérence directe avec l'objectif de la PQFU visant à accroître le taux de diplomation. L'Université adopte une approche globale d'accompagnement, couvrant toutes les étapes du parcours universitaire : du choix du programme à l'obtention du diplôme, en passant par l'admission, l'inscription, le soutien à la persévérance et à la réussite ainsi que l'employabilité. Cette démarche repose sur une collaboration étroite entre les unités académiques et administratives, et sur une utilisation rigoureuse des données pour adapter l'offre éducative aux besoins réels des étudiantes et étudiants.

L'UQAM se distingue par son engagement envers l'inclusion et l'accessibilité, notamment auprès des populations historiquement moins représentées dans l'enseignement supérieur, telles que les personnes issues de la première génération universitaire ou conciliant études, travail et responsabilités familiales. Elle propose un encadrement de proximité, des services psychosociaux, des initiatives de sensibilisation et des activités favorisant une vie universitaire enrichissante. En valorisant la diversité des parcours et en soutenant l'innovation pédagogique, l'UQAM crée les conditions nécessaires pour que toutes et tous puissent réussir, contribuant ainsi de manière tangible à l'atteinte des objectifs gouvernementaux en matière de diplomation.

Voici l'orientation et les objectifs du Plan stratégique 2024-2029 de l'Université qui sont directement en lien avec ceux de la PQFU :

ORIENTATION 3 – Enrichir l'expérience étudiante

- Objectif 3.1 – Favoriser l'innovation académique
- Objectif 3.2 – Améliorer la persévérance et la réussite dans les études
- Objectif 3.3 – Bonifier la vie universitaire
- Objectif 3.4 – Valoriser les parcours académiques et professionnels

Répondre à la pénurie de main-d'œuvre, notamment dans les services publics et les secteurs considérés comme prioritaires pour l'économie québécoise

L'UQAM contribue activement à la réponse aux besoins sociétaux en formant une relève qualifiée et engagée dans des domaines stratégiques pour le Québec. Elle adapte ses programmes pour mieux outiller les étudiantes et étudiants à relever les défis contemporains en tenant compte des transformations sociales, économiques et technologiques. Dans la foulée de l'Opération main-d'œuvre du gouvernement du Québec, elle a enrichi son offre de formations dans des secteurs prioritaires, tels que l'enseignement et l'informatique, tout en maintenant une approche pédagogique centrée sur l'humain, l'interdisciplinarité et l'innovation.

L'UQAM poursuit également le développement de la formation et de la recherche en santé, dans une perspective axée sur la prévention, la santé globale et les déterminants sociaux de la santé. Elle favorise l'interprofessionnalité

et la collaboration entre les disciplines, contribuant ainsi à l'évolution des pratiques et à la rétention du personnel dans le réseau.

L'Université continuera de chercher des solutions novatrices, en dialogue avec les milieux de pratique, afin de répondre aux enjeux de main-d'œuvre dans une perspective durable, inclusive et socialement responsable.

Voici les orientations et objectifs du Plan stratégique 2024-2029 de l'UQAM qui sont en lien avec ceux de la PQFU :

ORIENTATION 1 – Transformer la formation et la recherche en santé pour répondre aux besoins du Québec

- Objectif 1.1 – Transformer l'enseignement des savoirs en santé

ORIENTATION 3 – Enrichir l'expérience étudiante

- Objectif 3.1 – Favoriser l'innovation académique

Contribuer à la promotion et à la valorisation de la langue française

Depuis sa fondation, l'UQAM incarne une mission profondément liée à la valorisation de la langue française dans l'enseignement supérieur. Elle s'engage à consolider son rôle d'université francophone en développant une offre de programmes en français qui répond aux besoins de la société québécoise, tout en favorisant la création, la diffusion et le rayonnement de savoirs dans la langue officielle du Québec. Par ses activités de recherche, de création et de mobilisation des connaissances, l'UQAM contribue activement à la vitalité culturelle et intellectuelle du français à Montréal et au Québec.

L'Université joue également un rôle clé dans la francisation et l'intégration des personnes immigrantes. Depuis 25 ans, elle est partenaire du MIFI pour offrir des cours de français à plus de 1000 personnes chaque année, favorisant leur pleine participation à la société québécoise. L'UQAM souhaite élargir cette mission en explorant de nouveaux modèles de francisation adaptés aux réalités contemporaines.

Enfin, l'UQAM renforce ses liens avec la francophonie mondiale en favorisant les collaborations scientifiques, la mobilité académique et l'accueil de francophones et de francophiles, consolidant ainsi son rôle de carrefour intellectuel francophone à l'échelle internationale.

Voici l'orientation et les objectifs du Plan stratégique 2024-2029 qui sont en lien avec cet objectif de la PQFU :

ORIENTATION 5 – Consolider le rôle de l'UQAM dans la valorisation de la langue française

- Objectif 5.1 – Soutenir la vitalité de la langue française par la formation, la recherche et la création en français
- Objectif 5.2 – Bonifier les initiatives de francisation
- Objectif 5.3 – Consolider les partenariats au sein de la francophonie internationale

Plan stratégique 2024-2029



Plan stratégique 2024 – 2029



UQÀM



Table des matières

Message du président du Conseil d'administration	4
Message du recteur	5

L'Université en bref

Une histoire unique	6
Mission	7
Valeurs	7
Vision	7
Chiffres clés	8

Orientations stratégiques

★ Transformer la formation et la recherche en santé pour répondre aux besoins du Québec	12
★ Faire du Quartier latin un quartier apprenant	13
★ Enrichir l'expérience étudiante	14
★ Propulser la recherche, la création et l'innovation	15
★ Consolider le rôle de l'UQAM dans la valorisation de la langue française	16
★ Accroître la performance organisationnelle dans un milieu de travail sain et stimulant	17

Tableau synoptique	20
---------------------------	----

Le Plan stratégique 2024-2029 que nous vous présentons est l'aboutissement d'un processus qui a commencé à l'automne 2023. Il repose sur de nombreuses analyses, sur la mobilisation des équipes des vice-rectorats et des décanats, ainsi que sur les idées, suggestions et recommandations de la communauté universitaire. J'en profite d'ailleurs pour souligner la qualité de ces consultations et la richesse des échanges qui ont eu lieu, entre autres lors d'une rencontre conjointe inédite entre les membres de la Commission des études, du Conseil d'administration et de la direction de l'Université.

Tout en mettant l'accent sur le renforcement de la mission universitaire fondamentale d'enseignement, de recherche et de création, le plan est aussi la réaffirmation du rôle de l'Université dans la réponse aux grands enjeux de la société, notamment les défis du système de santé, la dévitalisation du Quartier latin et le déclin de la langue française. Vous constaterez qu'il s'agit d'un plan de développement qui propose une diversification importante des champs d'expertise de l'Université, tout en plaçant l'expérience étudiante au cœur des priorités.

Enfin, malgré les nombreuses incertitudes qui planent actuellement sur le milieu universitaire, le Plan stratégique 2024-2029 démontre hors de tout doute la vitalité de l'UQAM et la volonté de sa

communauté de demeurer à l'avant-garde des connaissances pour faire avancer la société.



Simon Prévost
Président du Conseil d'administration

Écrire un nouveau plan stratégique est un moment privilégié pour une communauté universitaire. C'est l'occasion de se projeter en avant, tout en regardant d'où nous venons.

L'UQAM est née de la Révolution tranquille avec une mission essentielle d'accessibilité aux études universitaires en français. Comptant plus de 300 000 diplômées et diplômés en seulement 55 ans, elle est un ascenseur social très important pour le Québec. Université foncièrement publique, elle contribue de façon avant-gardiste aux mouvements sociaux, économiques et culturels de la société québécoise depuis sa création.

À l'heure d'écrire une nouvelle page de notre histoire, il importe de nous demander vers quel cap nous voulons tendre au-delà des cinq ans d'un plan stratégique, de quelles réalisations nous voulons être fiers dans dix ou quinze ans. Si l'UQAM a si bien contribué aux avancées de la société québécoise, c'est parce qu'elle a su anticiper les besoins de celle-ci.

Ce plan stratégique est le fruit d'une année de travail collectif. Il réaffirme la mission de l'UQAM, revisite les valeurs et propose de grandes orientations stratégiques. Pour guider les réflexions, la question n'était pas comment mieux faire briller l'UQAM, mais

comment l'UQAM peut-elle mieux servir le Québec. Le résultat est un plan ambitieux pour l'Université, qui s'apprête à vivre de grands développements au bénéfice du Québec.



Stéphane Pallage
Recteur

L'Université en bref

Une histoire unique

L'UQAM est créée le 9 avril 1969 par le gouvernement du Québec, dans le contexte d'une décennie de réformes du système d'éducation québécois et d'une volonté de démocratisation et d'accessibilité accrues de l'institution universitaire.

En 1959, 11 % des Québécoises et Québécois anglophones d'âge universitaire poursuivent des études universitaires, contre seulement 4 % chez les francophones. Ce retard impose un débat sur la nécessité d'élargir l'offre de services universitaires. En 1964, la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, la Commission Parent, recommande la création d'une nouvelle université de langue française à Montréal.

En décembre 1968, l'Assemblée nationale adopte la Loi sur l'Université du Québec. En avril 1969, le gouvernement institue par décret l'Université du Québec à Montréal, qui accueille ses premiers étudiants et étudiantes à l'automne 1969.

La nouvelle université est inspirée par les valeurs de démocratisation du savoir et de la culture et d'accessibilité aux études universitaires, ainsi que par cette ouverture de la société québécoise à la modernité qui a animé les vastes réformes mises en œuvre depuis le début des années 1960 par la Révolution tranquille.

Établissement à vocation générale francophone, public, laïc, ouvert sur le monde et intégré dans sa communauté, l'UQAM est reconnue pour son sens de l'innovation dans plusieurs domaines où elle a été la première à s'investir. L'originalité de ses programmes et sa recherche de pointe souvent axée sur des préoccupations sociales ont contribué à bâtir sa renommée et à confirmer sa pertinence pour la société.

Après plus d'un demi-siècle, l'UQAM reste fidèle à ses origines et se consacre au développement du plein potentiel de la société et des personnes. Elle est une actrice incontournable des progrès scientifiques, économiques, sociaux et culturels, et une fierté pour tout le Québec.

Mission

Avant-gardiste, accessible et urbaine, l'UQAM a pour mission de faire avancer la société et de servir les collectivités par la création et la transmission des savoirs en français.

Valeurs

Quatre valeurs orientent les actions de l'UQAM et des membres de sa communauté :

Accessibilité

Accessibilité aux études universitaires et démocratisation des savoirs

Engagement

Engagement dans les transformations sociétales et ancrage dans les milieux

Audace

Audace de faire autrement et courage de sortir des cadres établis

Ouverture

Ouverture sur le monde, aux différences et aux idées nouvelles

Vision

Véritable laboratoire vivant, l'UQAM aspire à renforcer son rôle de chef de file dans la conduite des grands changements sociétaux aux échelles locale, nationale et internationale par ses innovations en formation, recherche et création. D'ici cinq ans, elle aura amorcé une transformation profonde de la formation en santé et contribué à instaurer une culture apprenante inclusive dans sa collectivité.

Chiffres clés

Population étudiante

Octobre 2024

35 204

26 098 personnes au premier cycle
9 106 personnes aux cycles supérieurs

5 551 étudiantes et étudiants
internationaux provenant de 97 pays

Programmes d'études

Août 2024

365

209 programmes de premier cycle
156 programmes de cycles
supérieurs

Ressources humaines

Août 2024

5 367

2 123 personnes chargées de cours
1 929 membres du personnel de soutien
1 189 professeurs et professeurs
126 cadres

En 2023-2024, 4 690 personnes
étudiantes employées ont obtenu
des contrats d'une durée moyenne
de 68 heures chacun.





Personnes diplômées

Octobre 2024

308 243

430 358 diplômes décernés

Fonds de recherche

Subventions et contrats en 2023-2024

94 M\$

Grands secteurs

Arts

Communication

Environnement

Gestion

Santé

Science politique et droit

Sciences

Éducation

Sciences humaines

Unités de recherche

Juin 2024

132

38 chaires de recherche du Canada

31 chaires de recherche-innovation

26 centres de recherche institutionnels

20 chaires stratégiques UQAM

6 instituts

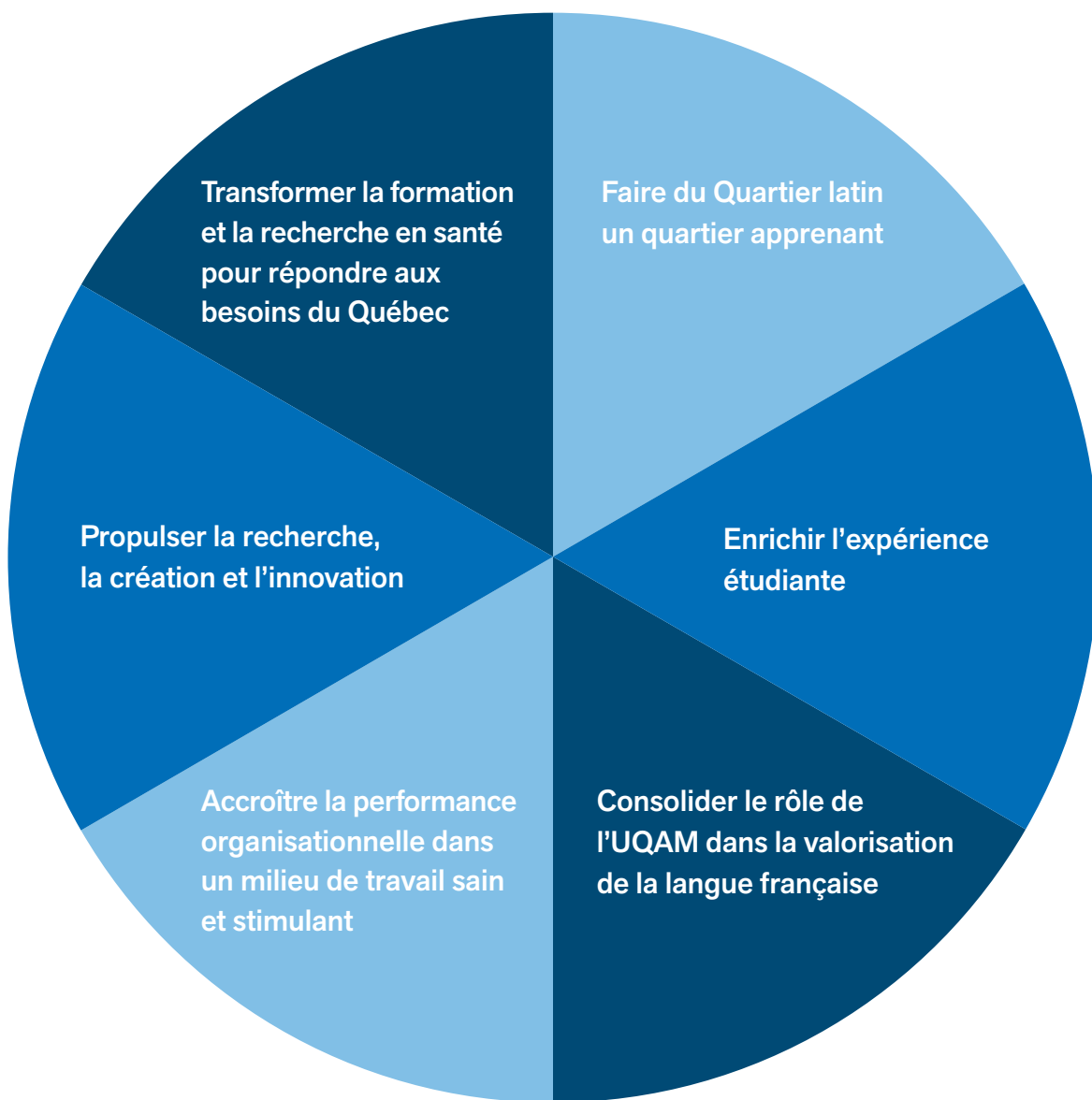
6 chaires UNESCO

3 chaires des Fonds de recherche du Québec

2 unités institutionnelles à vocation de transfert



Orientations stratégiques



Transformer la formation et la recherche en santé pour répondre aux besoins du Québec

Le système de santé et des services sociaux québécois, à l'instar de plusieurs autres dans le monde, fait face à un défi d'arrimage entre l'offre de services et les besoins de la population. En réponse à cet enjeu, l'UQAM se positionne comme une alliée dans le virage entrepris par le gouvernement du Québec afin d'offrir des soins et des services à échelle humaine. Elle propose de transformer la formation dans une approche axée sur la prévention, le bien-être, la santé globale et le maintien de la santé durant l'ensemble du parcours de vie des personnes. L'UQAM contribuera ainsi à la **création et la transmission des savoirs sur les différents déterminants de la santé**. Plus encore, des initiatives académiques pourront s'inscrire dans l'approche « Une seule santé » préconisée par l'Organisation mondiale de la santé reconnaissant les liens entre la santé humaine, animale et environnementale, et ce, à l'échelle locale, nationale et internationale.

L'Université entend valoriser le bris des silos dans la formation et le milieu de travail des professionnelles et professionnels de la santé et des services sociaux. L'interdisciplinarité sera intégrée à la programmation, promouvant les pratiques collaboratives et la confiance interprofessionnelle en milieu clinique, et valorisant toutes les professions. Fidèle à ses valeurs, l'UQAM offrira ses activités académiques dans une approche inclusive, collaborative et collégiale. De nouvelles pratiques de gestion du système de santé et des services sociaux pourront par ailleurs être développées.

De plus, des efforts seront consentis pour stimuler l'**innovation en santé** et la mobilisation des connaissances en réponse aux besoins sociétaux. Lorsque possible, des pratiques élargies de co-construction des savoirs avec les patientes, patients, citoyennes et citoyens seront mises de l'avant.

Les initiatives de l'UQAM en santé seront fédérées au sein d'un **espace de convergence** et d'intégration de la production de connaissances, mobilisant une diversité d'expertises pour aborder les problématiques de santé sous toutes leurs facettes et dans leur globalité.

Objectif 1 – Transformer l'enseignement des savoirs en santé.

Objectif 2 – Générer de nouvelles connaissances en santé.

Objectif 3 – Stimuler l'innovation dans tous les domaines de la santé.

Objectif 4 – Catalyser l'intégration des savoirs en santé dans une approche humaine et globale.

Faire du Quartier latin un quartier apprenant

L'UQAM entend agir dans la relance du Quartier latin en créant des ponts entre les membres de la collectivité et les différents partenaires du quartier dans le but de définir une vision partagée du développement socioéconomique du secteur. L'ambition de l'Université est de contribuer à faire du Quartier latin un quartier « apprenant », le premier au Canada, inspiré du réseau mondial UNESCO des villes apprenantes : c'est-à-dire un quartier aménagé à l'échelle humaine où l'on apprend tout au long de la vie et où l'on favorise le maillage entre les connaissances scientifiques et les savoirs citoyens afin de répondre à des enjeux locaux.

Pour concrétiser cette volonté, l'UQAM misera sur le renforcement de l'**identité du quartier** et une plus grande **ouverture de l'Université** sur son environnement. Cette ouverture s'incarnera dans un plan d'aménagement urbain du campus et dans la **mise en œuvre de projets collaboratifs et d'activités** sur campus et hors les murs. Il s'agira également de mettre à contribution des expertises uqamiennes dans le cadre de **recherches partenariales**, et de mieux coordonner les initiatives afin d'accroître leurs retombées sur la collectivité. Différents projets favoriseront la francisation et l'intégration sociale, la réinsertion et la cohabitation, la justice sociale, la transmission intergénérationnelle et interculturelle des savoirs, l'éducation à l'environnement, l'entrepreneuriat social, etc.

En somme, l'UQAM souhaite participer à la transformation du Quartier latin en un quartier dynamique, inclusif et propice au développement humain, social, culturel et économique, où les différents partenaires concertent leurs efforts pour créer un milieu de vie, de travail et d'études enrichissant, maintenant et pour les générations futures.

Objectif 1 – Contribuer au renforcement de l'identité du Quartier latin et ouvrir le campus sur son environnement.

Objectif 2 – Accroître l'offre d'activités à la collectivité environnante.

Objectif 3 – Stimuler la recherche-action et le maillage des connaissances dans le quartier.

Enrichir l'expérience étudiante

Les étudiantes et étudiants occupent une place centrale dans la réalisation de la mission universitaire. L'UQAM souhaite les accompagner de façon soutenue à toutes les étapes de leur parcours académique aux trois cycles d'études, allant du choix d'un programme à l'obtention du diplôme, en passant par le processus d'admission, l'inscription, le soutien à la persévérance et la réussite, la vie étudiante ainsi que l'employabilité.

Cet accompagnement doit couvrir tous les aspects de la vie universitaire afin de garantir une expérience complète et enrichissante, ce qui repose sur une collaboration accrue entre toutes les unités académiques et administratives, ainsi que sur l'analyse rigoureuse des données sur l'effectif, favorisant l'adaptation de l'offre éducative aux besoins réels des étudiantes et des étudiants.

Plus précisément, l'Université mettra l'accent sur l'**innovation académique**, en veillant à ce que la formation et la pédagogie soient à l'avant-garde des avancées scientifiques et répondent aux aspirations académiques et professionnelles des étudiantes et des étudiants.

En matière de **soutien à la persévérance et à la réussite**, l'Université favorisera notamment la mise en place d'un environnement d'études inclusif, tout en continuant de promouvoir des principes d'équité, de diversité et d'accessibilité. À travers son offre de services, l'UQAM s'efforcera de créer les conditions nécessaires pour que toutes et tous, quel que soit leur parcours ou leur origine, puissent accéder aux mêmes opportunités.

L'UQAM entend aussi améliorer la qualité de la **vie universitaire**, tant sur le plan des espaces que des activités réalisées en marge du cheminement académique.

Enfin, l'UQAM veut valoriser les **parcours académiques et professionnels**, c'est-à-dire reconnaître la richesse et la valeur de différentes expériences de vie avant, pendant et après le parcours académique, qu'il s'agisse d'implication étudiante, d'engagement social, d'acquis académiques ou professionnels, etc.

Objectif 1 – Favoriser l'innovation académique.

Objectif 2 – Améliorer la persévérance et la réussite académique.

Objectif 3 – Bonifier la vie universitaire.

Objectif 4 – Valoriser les parcours académiques et professionnels.

Propulser la recherche, la création et l'innovation

L'UQAM occupe la première place au Québec et la sixième au Canada en matière de financement de la recherche parmi les universités à vocation générale. Toutes les formes de recherche et de création y sont encouragées, enrichissant par leur variété le patrimoine scientifique, culturel, intellectuel et artistique. Les principes d'équité, de diversité, d'inclusion et d'accessibilité y sont défendus avec conviction, favorisant la rencontre d'une pluralité de voix, d'expériences et de points de vue. Les services à la collectivité et l'innovation sociale sont des marques distinctives qu'il faut continuer de cultiver au bénéfice de la société, des organisations et des communautés.

Afin de répondre aux besoins croissants des chercheuses et des chercheurs, l'UQAM entend revoir, améliorer et optimiser ses processus et ses pratiques en matière de **soutien à la recherche et à la création**. Par exemple, il est envisagé de mettre en place des cellules de travail collaboratives dans une approche de gestion de projet et de soutenir davantage de projets de grande envergure. Plus encore, dans un contexte de compétitivité accrue, l'Université va repenser sa stratégie d'accompagnement des chercheuses et chercheurs pour augmenter sa part du financement disponible.

L'UQAM entend aussi consolider sa stratégie de valorisation de la recherche et de la création, notamment ses initiatives en **innovation sociale, innovation technologique et entrepreneuriat scientifique**.

Cette stratégie de valorisation de la recherche doit s'accompagner d'une meilleure concertation et d'une meilleure coordination des actions en matière de **rayonnement de la recherche et de la création**. Cela est crucial pour renforcer la réputation de l'UQAM auprès des milieux académiques, économiques, artistiques, politiques et communautaires et ainsi attirer des talents tant dans le corps professoral et chez les personnes chargées de cours que parmi les étudiantes et étudiants.

Objectif 1 – Optimiser le soutien aux chercheuses et aux chercheurs.

Objectif 2 – Stimuler l'innovation et l'entrepreneuriat scientifique.

Objectif 3 – Accroître le rayonnement de la recherche et de la création.

Consolider le rôle de l'UQAM dans la valorisation de la langue française

L'UQAM a été fondée dans le but d'offrir aux Québécoises et Québécois francophones l'accès à des savoirs enrichissant leur potentiel de contribution à l'essor du Québec. Fidèle à cette mission, l'UQAM s'engage à **poursuivre le développement de son offre de programmes en français**, contribuant à la vitalité de la langue officielle à Montréal et au Québec. Elle entend également continuer de promouvoir le rayonnement de la culture et la **création de nouveaux savoirs en langue française** par ses activités de recherche, de création et de diffusion.

L'UQAM est aussi déterminée à remplir un rôle plus important dans la **francisation** et la formation des personnes immigrantes au Québec. À cet égard, depuis 25 ans, l'Université est partenaire du gouvernement du Québec pour le programme d'apprentissage du français à travers une entente avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Annuellement, ce sont plus de 1 000 personnes immigrantes qui viennent à l'UQAM pour apprendre le français en vue de s'intégrer à la société québécoise. D'autres modèles de francisation et d'intégration restent à inventer et à déployer.

Par ailleurs, l'UQAM entend **consolider son réseau au sein de la francophonie mondiale** pour favoriser les collaborations scientifiques et la circulation des idées, accroître la mobilité des membres de la communauté universitaire et stimuler la venue de francophones et de francophiles de l'étranger.

Objectif 1 – Soutenir la vitalité de la langue française par la formation, la recherche et la création en français.

Objectif 2 – Bonifier les initiatives de francisation.

Objectif 3 – Consolider les partenariats au sein de la francophonie internationale.

Accroître la performance organisationnelle dans un milieu de travail sain et stimulant

Pour accroître sa performance et améliorer la qualité de ses services à la communauté, l'Université devra optimiser ses processus. Cette démarche sera menée avec une ferme volonté d'endosser une responsabilité environnementale significative et d'offrir une expérience de travail enrichissante aux personnes qui contribuent à la réalisation de sa mission.

L'instauration de processus d'amélioration continue et une gestion soutenue par la planification, l'évaluation, la rétroaction et le partage des résultats contribueront à accroître l'**efficacité des opérations**. Cela nécessitera la mise à profit des différents systèmes d'information. De plus, seront valorisés le sens de l'initiative, le leadership et l'habilitation dans le travail.

Une **culture du service forte**, centrée sur les besoins des personnes et des unités, sera instaurée. Elle reposera sur une approche collaborative entre les parties prenantes et se diffusera à l'échelle de l'Université.

Actrice d'une société plus équitable et plus verte, l'UQAM consolidera sa position d'**établissement écoresponsable**, une nécessité dans le contexte de la crise environnementale actuelle.

Enfin, reconnaissante envers les personnes qui concourent chaque jour à la concrétisation de la vision institutionnelle, l'UQAM entend demeurer un **milieu de travail sain et stimulant, suscitant** un sentiment d'appartenance, l'engagement et la mobilisation.

Objectif 1 – Accroître l'efficacité des processus et des pratiques.

Objectif 2 – Améliorer la qualité des services.

Objectif 3 – Renforcer la culture institutionnelle d'écoresponsabilité.

Objectif 4 – Maintenir un environnement de travail sain et stimulant.

UQAM

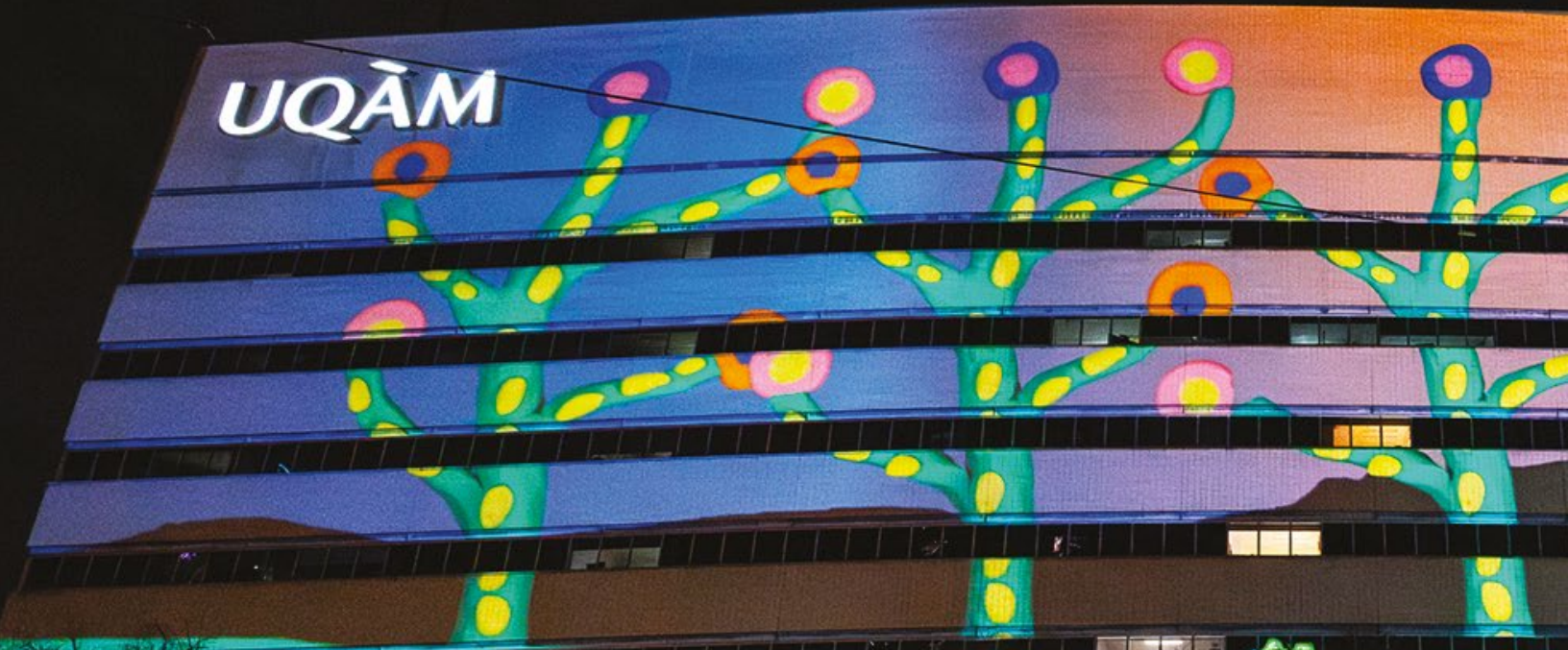


Tableau synoptique

Une histoire unique

L'UQAM est créée le 9 avril 1969 par le gouvernement du Québec, dans le contexte d'une décennie de réformes du système d'éducation québécois et d'une volonté de démocratisation et d'accessibilité accrues de l'institution universitaire.

Mission

Avant-gardiste, accessible et urbaine, l'UQAM a pour mission de faire avancer la société et de servir les collectivités par la création et la transmission des savoirs en français.

Valeurs

Accessibilité, engagement, audace, ouverture

Vision

Véritable laboratoire vivant, l'UQAM aspire à renforcer son leadership dans la conduite des grands changements sociétaux aux échelles locale, nationale et internationale par ses innovations en formation, recherche et création. D'ici cinq ans, elle aura amorcé une transformation profonde de la formation en santé et contribué à instaurer une culture apprenante inclusive dans sa collectivité.

Orientations stratégiques

Transformer la formation et la recherche en santé pour répondre aux besoins du Québec

Objectif 1 – Transformer l'enseignement des savoirs en santé.

Objectif 2 – Générer de nouvelles connaissances en santé.

Objectif 3 – Stimuler l'innovation dans tous les domaines de la santé.

Objectif 4 – Catalyser l'intégration des savoirs en santé dans une approche humaine et globale.

Faire du Quartier latin un quartier apprenant

Objectif 1 – Contribuer au renforcement de l'identité du Quartier latin et ouvrir le campus sur son environnement.

Objectif 2 – Accroître l'offre d'activités à la collectivité environnante.

Objectif 3 – Stimuler la recherche-action et le maillage des connaissances dans le quartier.

Tableau synoptique (suite)

Enrichir l'expérience étudiante

Objectif 1 – Favoriser l'innovation académique.

Objectif 2 – Améliorer la persévérance et la réussite académique.

Objectif 3 – Bonifier la vie universitaire.

Objectif 4 – Valoriser les parcours académiques et professionnels.

Propulser la recherche, la création et l'innovation

Objectif 1 – Optimiser le soutien aux chercheuses et aux chercheurs.

Objectif 2 – Stimuler l'innovation et l'entrepreneuriat scientifique.

Objectif 3 – Accroître le rayonnement de la recherche et de la création.

Consolider le rôle de l'UQAM dans la valorisation de la langue française

Objectif 1 – Soutenir la vitalité de la langue française par la formation, la recherche et la création en français.

Objectif 2 – Bonifier les initiatives de francisation.

Objectif 3 – Consolider les partenariats au sein de la francophonie internationale.

Accroître la performance organisationnelle dans un milieu de travail sain et stimulant

Objectif 1 – Accroître l'efficacité des processus et des pratiques.

Objectif 2 – Améliorer la qualité des services.

Objectif 3 – Renforcer la culture institutionnelle d'écoresponsabilité.

Objectif 4 – Maintenir un environnement de travail sain et stimulant.



